Le coût du hadj sera annoncé la semaine prochaine

Lire en page 3

LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5152 - MERCREDI 22 AVRIL 2015
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net



QUALIFIÉE DE MASCARADE PAR LES PROCHES DU CHEIKH

La statue de Benbadis «évacuée» du centre de Constantine

Lire en page 7

Enlèvement de la marchandise prohibée du port sec Anisfer de Rouiba

NEUF DOUANIERS SOUS MANDAT DE DÉPÔT



Le juge d'instruction de la deuxième chambre près le tribunal de Sidi-M'hamed (Alger), a ordonné hier, la mise en détention préventive de 17 personnes dont 09 douaniers, 05 déclarants en douane, 02 employés du port sec Anisfer et 01 commerçant.
Ces mis en cause ont été reconnus de six chefs d'inculpation notamment, la dilapidation des deniers publics, abus de fonction, faux et usage de faux, fausse déclaration, participation dans la contrebande et non dénonciation.

Lire en page 2



SAÂDANI RÉUNIT LES SECRÉTAIRES DES MOUHAFADHAS

La purge au sein du FLN a commencé

Lire en page 3



PRÉVU LES 09 ET 10 MAI 2015

8000 visiteurs attendus au Salon de l'étudiant

Lire en page 4



LE PDG DE SONELGAZ ANNONCE UN DÉFICIT DE 80 MILLIARDS DE DA

«Soit l'Etat nous donne une subvention, soit il augmente les tarifs»

Lire en page 5

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

ENLÈVEMENT DE LA MARCHANDISE PROHIBÉE DU PORT SEC ANISFER DE ROUIBA

Neuf Douaniers sous mandat de dépôt

Le juge d'instruction de la deuxième chambre près le tribunal de Sidi-M'hamed (Alger), a ordonné hier, la mise en détention préventive de 17 personnes dont 09 douaniers, 05 déclarants en douane, 02 employés du port sec Anisfer et 01 commerçant.



Ces mis en cause ont été reconnus de six chefs d'inculpation notamment, la dilapidation des deniers publics, abus de fonction, faux et usage de faux, fausse déclaration, participation dans la contrebande et non dénonciation. Les prévenus ont été présentés Ces deux derniers jours devant le tribunal de Sidi-M'hamed sur convocation du procureur de la République, et ce, à l'issue d'une enquête déclenchée par la police du port d'Alger relevant de la cellule de traitement du renseignement économique et financier. Parmi les mis en cause, le directeur régional des douanes d'Alger extérieur et le chef de l'inspection divisionnaire de Ain-Taya qui seront entendus aujourd'hui par le juge. Durant deux jours, 25 personnes au total ont été auditionnées, 08 d'entre elles seront entendues aujourd'hui mercredi par le magistrat instructeur près le tribunal de Sidi-M'hamed.. Selon une source proche du dossier, «Ces derniers auraient reçu une partie de la marchandise qui a disparu et avoir même utilisé leurs propres véhicules de transport». D'ailleurs, l'enquête a révélé que les douaniers avaient utilisé «leurs véhicules particuliers». Selon une source proche du dossier, «cette affaire remonte au mois de février 2015.Après recoupement minutieux d'informations parvenues, faisant état, d'un enlèvement frauduleux d'une marchandise prohibée de l'intérieur d'un conteneur objet d'un contentieux pour fausse déclaration, entreposé au niveau d'un port sec dit Anisfer, sis à Rouiba, les policiers du port d'Alger relevant de la cellule de traitement du renseignement économique et financier, ont réussi à démasquer plusieurs douaniers en uniforme officielle, opérant à l'intérieur d'un port sec dit Anisfer basé à Rouiba Alger, grâce aux images de la vidéosurveillance qui est installée au niveau de ce site, exploitées en vertu d'un mandat délivré pour la circonstance, par M. le procureur de la République près le tribunal de Sidi-M'hamed, entrain de subtiliser des cartons renfermant des produits pyrotechniques, des caméras infrarouges avec D.V.R, de la pièce détachée autos, produits cométiques contrefaits, et cela de l'intérieur d'un conteneur de quarante pieds, objet d'un contentieux pour fausse déclaration sur la nature de la marchandise, en utilisant leurs véhicules particuliers et de surcroit des véhicules de service bariolés de type 4X4 et Hyundai accent, comme mode opératoire pour l'acheminement de la marchandise subtilisée». Le conteneur en question est arrivé au port d'Alger, en date du 08.02.2015 en provenance de Barcelone Espagne, à bord d'un navire de transport de marchandises baptisé « Green Fast», battant pavillon Panaméen, et ce au nom d'une SARL appelée FRAGRENS AND GLOBAL FASHION, basée à El - Mouradia Alger, puis transféré le lendemain 09.02.2015 vers ledit port sec (ANISFER), sous couvert du régime douanier dit D.S.T.R.

A.Timizar

PUBLICITÉ

OTA

Avis d'appel d'offres National Ouvert N°6/2015/OTA/IND/10

OTA lance un avis d'Appel d'Offres National Ouvert aux fabricants, représentants

Officiels et distributeurs agrées. Ayant objet « Approvisionnement de bonbonne d'eau minérale &maintenance des Fontaines »

Le représentant des sociétés intéressées peut se présenter muni d'une copie du registre de commerce (ou équivalent), de l'engagement de confidentialité qui doit être paraphé, rempli, signer et cacheter par le représentant légal. Ce dernier est accessible sur le lien suivant : http://www.djezzy.com/djezzy-groupe / et d'une demande établie sur papier en-tête, signée et cachetée, le désignant nommément à l'adresse ci-après :

Optimum Telecom Algerie S.p.a
01 Rue Mohammedi, Bir Mourad Rais, Alger.

Pour retirer le dossier nécessaire à la présentation de leurs offres, contre paiement de la somme de 5 000DA.

Le paiement se fera auprès de la banque/agence : BNP PARIBAS EL DJAZAIR Agence Hydra .Compte en dinars N° : 027 007000 003712 001 02.

Les offres accompagnées de pièces réglementaires, à faire parvenir à l'adresse indiquée, sont mises sous enveloppe principale anonyme portant la mention Avis d'appel d'offres National Ouvert N°6/2015/OTA/IND/10. « Soumission à ne pas ouvrir »

L'enveloppe doit être composée:

1. D'une offre technique insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « Offre Technique ».

2. D'une offre financière insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « Offre Financière ».

3. D'un dossier administratif inséré dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention «Dossier Administratif».

Le soumissionnaire doit obligatoirement fournir l'ensemble des pièces citées dans le cahier des charges.

La date limite du retrait du Cahier Des Charges est fixée pour le 30/04/2015 à 15h00.

La date limite de dépôt des offres est fixée pour le 07/05/2015 à 16h00

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis qui aura lieu le 10/05/2015 à 13H l'adresse précitée.

Les soumissions qui parviennent après la date et heure limite de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de 5 mois soit 150 jours à compter de la date d'ouverture des plis.

Optimum Telecom Algerie S.p.a - Siège social : 01 Rue Mohammedi, Bir Mourad Rais, Alger.
Capital social:164.002.000.000,00 DA - Identifiant fiscal: 001316099189030 - RC: 16/00- 0991890 B 13– Tel/Fax : 07 70 85 00 00

SAÂDANI RÉUNIT CET APRÈS-MIDI LES SECRÉTAIRES DES MOUHAFADHAS AU MOUFLON D'OR

LA PURGE AU SEIN DU FLN A COMMENCÉ

Le SG du FLN, Amar Saâdani réunit aujourd'hui à l'hôtel le Mouflon d'Or, les secrétaires généraux de mouhafadha a pour accélérer les préparatifs du 10e congrès du parti prévu en juin prochain.



DR

En invitant les SG des mouhafadha à cette rencontre, Saâdani veut mettre à profit cette réunion pour faire la peau à la vieille garde du FLN qui lui mène la guerre au sein du Comité central.
Ainsi, le chef du FLN entend mettre aux premières loges les mouhafedhs, qui lui sont acquis, pour préparer le 10e congrès. « Celui qui veut être élu doit passer par la base et non pas par le sommet. L'ère des nominations d'en haut est révolue» , a- t-il brandi lors de son meeting samedi à Sétif.
Pour ce faire, Saâdani a annoncé que les commissions de wilaya en charge des préparatifs ont été installées au niveau des mouhafadhas, et que des instructions liées aux préparatifs ont été données lors de la dernière réunion du BP. Le secrétaire général du FLN, a indiqué que le congrès aura comme slogan « Renouveau et rajeunissement» , car dit t-il, il était temps de remettre le flambeau à la jeunesse ainsi qu'à la femme soulignant l'impératif du renouvellement. Le congrès sera « préparé» par les militants activant au sein de mouhafadha et des kasmas et non plus, comme auparavant, depuis Alger par le comité central» , a ajouté Amar Saâdani. Une démarche qu'El Hadi Khaldi récuse, estimant que ce sont là des prérogatives relevant de la commission de préparation dudit congrès pour laquelle, « tout le monde doit être associé, sans exclusion aucune « , dit-il.

Se taire est un crime impardonnable

Six membres du comité central, Mustapha Cherchali, Abbas Mekhalif, Halima Lekhal, AbdelakderZidoud, Ammar Aichaoui et Tahar Bouguettaf, sont sortis de leur réserve en lançant un véritable SOS à travers une lettre ouverte pour sauver le parti. Les six membres du CC n'ont pas manqué d'interpeller l'ensemble des membres du CC sur la situation du FLN.
Dans cette lettre, ils appellent ainsi les cadres et les militants du parti à « agir dans l'intérêt du pays» , en commençant par « remettre le FLN sur les rails» . Ils leur demandent d'organiser en urgence une session extraordinaire du comité central afin de reformer radicalement le fonctionnement du parti et se pencher sérieusement sur la situation « préoccupante» du pays. Ils estiment que se taire devant ce qui se passe « est un crime impardonnable» .
Les six membres du comité central du FLN appellent cette haute instance légitime entre deux congrès à assumer ses responsabilités historiques, en agissant pour mettre un terme à ces « dérives dangereuses» qui risquent de compromettre les chances de voir l'Algérie se démocratiser et se développer :» En dépit de son succès lors des dernières élections législatives et locales, le FLN n'a pas recruté de nouveaux militants ni eu de nouvelles voix. Au contraire, son gisement électoral a reculé de manière importante depuis 2002» , soulignent les protestataires qui considèrent que « ce bond en arrière» s'est traduit par la perte de l'influence du parti sur les événements politiques nationaux et par « une crise organique qui menace son existence» .

Hocine Adryen

EXPLORER LES MOYENS DE RENFORCER LA COOPÉRATION ÉNERGÉTIQUE

Réunion avant la fin 2015 de la commission mixte algéro-rwandaise

LA COMMISSION mixte de coopération algéro-rwandaise se tiendra d'ici fin 2015 à Alger en vue de renforcer la coopération entre les deux pays notamment dans le secteur énergétique. C'est ce qu'a fait savoir hier le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra. « La réunion de la commission mixte de coopération algéro-rwandaise se tiendra d'ici à la fin de l'année en cours à Alger, conformément à la décision des présidents des deux pays, pour faire le point sur les relations bilatérales» , a déclaré M. Lamamra en marge de la visite du président rwandais, Paul Kagame au musée et au parc archéologique de Tipasa. Cette commission ne s'est pas réunie depuis plus de 10 ans à la suite de la crise politique au Rwanda. « La commission n'a pas été régulière dans ses réunions» , a souligné le chef de la diplomatie algérienne et a relevé que la prochaine réunion de cette commission verra la conclusion d'un « certains nombre d'accords» dans plusieurs secteurs, en vue d'impulser une dynamique nouvelle à la coopération bilatérale.
M. Lamamra a ajouté que le secteur de l'énergie constitue une « composante importante» des relations algéro-rwandaises et, de ce fait, « cela pourrait être, lorsque les compagnies pétrolières des deux pays se seront concertées, un créneau important dans la coopération bilatérale. Le ministre a fait observer, en outre, que le Rwanda « est intéressé par l'expérience algérienne, notamment dans le domaine du développement humain» . Il s'agit, a-t-il expliqué, des secteurs de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur, de la formation professionnelle, de la santé et des nouvelles technologies.
Le président rwandais Paul Kagame, a achevé hier une visite d'Etat de trois jours en Algérie. Lors de cette visite, M. Kagame a été notamment reçu par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika. « L'Algérie et le Rwanda ont entretenu de bonnes relations depuis les années 1970, notamment au plan diplomatique et nous avons même élargi ces relations» , a déclaré à la presse M. Kagame à l'issue de son entretien avec le président Bouteflika.

S. N.

l'Editorial

Par Nordine Mzalla

Guerre ou paix ?



LA DATE vient d'être rendue publique par le président malien, Ibrahim Boubakar Keita : Le 15 mai prochain les groupes politico militaires du nord du Mali, ainsi que le gouvernement, doivent signer à Bamako l'accord paraphé à Alger le 1er mars dernier. Cette signature permettra de lancer la mise en œuvre des engagements de toutes les parties, contenues dans le texte laborieusement rédigé au cours de longs mois de médiation dans la capitale algérienne.
Bien entendu, tout le monde se pose aujourd'hui la question de savoir si, oui ou non, la CMA va profiter de l'événement pour rejoindre le front de la paix durable. Parce qu'il ne suffit pas de déclarer que l'accord sera signé « malgré tout» pour en finir avec la Coordination des Mouvements de l'Azawad. Quand bien même le MNLA pourrait se retrouver seul, par le ralliement du HCUA et du MAA au paraphe.
En effet, contrairement à des voix qui prétendent bien connaître le dossier, la structure de Bilal Ag Chérif n'est pas une coquille vide et sans base citoyenne et qui ferait seulement dans la surenchère. Le MNLA a été à l'origine de la reprise de la rébellion le 17 janvier 2012 lors de l'attaque de Ménaka qui a conduit à la tragédie qu'on connaît. Il y a eu certes le truchement du terrorisme et d'autres groupes rebelles pour minorer la revendication politique du Mouvement de libération de l'Azawad mais la substantifique moelle de la crise du nord du Mali garde l'empreinte génétique du combat, vieux de plusieurs décennies, porté par le discours politique du MNLA notamment.
C'est pourquoi, s'il faut évidemment avancer dans la réconciliation par des actes urgents au bénéfice des populations du vaste Mali, on ne peut cependant fermer les portes du dialogue aux retardataires. Au contraire, l'avancée des uns doit prouver aux plus sceptiques qu'un accord imparfait vaut mieux que le statu quo qui génère la désolation.
Aussi, plutôt que dureté et menaces dans le ton du côté gouvernemental à Bamako, il serait bien plus approprié de continuer de considérer les interlocuteurs qui n'ont pas encore paraphé le document d'Alger comme des frères maliens, capables de rejoindre un consensus national. Leur déclarer la guerre n'aurait d'ailleurs pas de sens dans un processus pour la...paix !

N. M.

Akbou/ Béjaïa

La grève des transporteurs paralyse la Soummam

Les transporteurs de voyageurs interurbains de la commune d'Akbou et de plusieurs communes de la région de la Soummam sont depuis en grève illimitée hier après l'expiration d'un préavis de grève qui a été transmis aux autorités concernées dont la direction des transports, l'APC et la daïra d'Akbou, la semaine passée. Hier, le transport était paralysé dans toute la région allant, soit de M'chedellah (Bouira) jusqu'à Sidi-Aïch suite à l'appel lancé par la section syndicale de l'Ugcaa d'Akbou qui, par la voie de son responsable, M. Kamel Ichaâlalène, dénonce «les engagements non tenus du président de l'APC d'Akbou et la non-satisfaction des revendications des transporteurs, mainte fois, soulevées et discutées avec les autorités de la ville. Même l'instruction envoyée par le chef de daïra à l'APC «n'a pas été respectée», dit-il. Celle-ci portait sur la suspension des bus de transport urbain qui exercent gratuitement, a souligné M. Ichaâlalene qui dira qu' «aucun responsable n'a daigné prendre contact avec nous; même pas le maire qui était absent». Le syndicaliste dénonce «la concurrence déloyale qui cause «des préjudices à la profession» et exige «un rabattement fiscal», car pour lui, «les transporteurs payent trop d'impôts et plusieurs facteurs ont contribué à porter un coup fatal à la profession dont l'engorgement et la défectuosité des routes, la concurrence déloyale des fraudeurs, ajouter à cela les bus de transport urbain de l'APC qui transportent les voyageurs gratuitement...».

D'autres points ont été avancée par ce dernier tels que «la réalisation des abribus dans les arrêts se trouvant dans le territoire de la commune, la désignation de la gare routière comme l'arrêt ultime pour toutes les lignes de transport interurbain, garantir la sécurité dans cette gare, mettre fin à l'activité des bus de transport urbain de l'APC qui exercent gratuitement et l'activité des fraudeurs, l'élargissement de la route reliant le lycée Hasfa à, Guendouza comme prévu, et le lancement des travaux du dédoublement de la deuxième partie de la RN 26, depuis le parc de la commune jusqu'à Bouzerouel, à la sortie sud de la ville».

Le syndicaliste réclame une réunion avec la direction des transports et d'autres responsables pour régler définitivement les problèmes auxquels font face les transporteurs. Une condition sine qua non pour cesser la grève qui a provoqué une totale paralysie dans la région.

M. Ichaâlalène interpelle le wali et le ministre des transports sur la situation du transporteur à Akbou, réclamant, à l'occasion, un plan de transport pour mettre fin à l'anarchie et les problèmes de la corporation qui se répercutent, dit-il, sur le chiffre d'affaire.

N. Bensalem.

SALON DE L'AUDIOVISUEL ET DES MÉTIERS DU SPECTACLE

SONIM rendra hommage au premier cinéaste algérien Tahar Hannache

La 4e édition du Salon de l'audiovisuel et des métiers du spectacle (SONIM), se tiendra du 28 au 30 avril au palais de la Culture, Moufdi-Zakaria, sous le parrainage du ministère de la Culture.



Après huit ans d'absence, cet événement précédemment appelé le Salon du Son et de l'Image, est revenu au-devant de la scène avec une nouvelle configuration. «Une quatrième édition qui s'inscrit dans la dynamique du changement qui est en train de s'opérer dans le paysage audiovisuel de l'Algérie», ont affirmé hier les organisateurs dans une conférence de presse.

L'exposition des fournisseurs d'équipements et celle des acteurs de l'audiovisuel se présentent comme une vitrine sur les sociétés de production et de prestation, a-t-on assuré, en précisant que les fournisseurs d'équipements de haute technologie se proposent pour former les utilisateurs de ces équipements.

Au-delà de sa dimension technique et commerciale, SONIM 2015 s'articulera autour des expositions, des conférences, des animations pratiques et artistiques. Cet événement se veut aussi un espace de rencontre entre tous les acteurs de l'audiovisuel, les opérateurs du secteur et les dirigeants des institutions qui s'occupent de l'audiovisuel en leur permettant de créer ou de recréer des liens entre eux, de voir les dernières nouveautés et l'évolution du secteur d'un point de vue technique.

Composé de trois volets, l'exposition, les conférences et les animations technico-artistiques, le Salon va au-delà de l'aspect technique, pour faire la part belle au côté humain, à travers un hommage qui sera rendu au regretté Tahar Hannache (1898-1972), le doyen du cinéma algérien. Au programme, sa biographie, des extraits de ses films, le matériel utilisé par le cinéaste…

Par ailleurs, en plus des expositions, le Salon a programmé des conférences autour de différentes thématiques : «Le Rôle de la formation dans la performance de l'entreprise audiovisuelle», «l'impact des nouvelles technologies dans la formation et les métiers de l'audiovisuel» et «Théâtre, arts vivants, audiovisuel, cinéma, radio, télévision : Etat des lieux». Une douzaine de courts métrages seront également projetés au public dans le cadre des ateliers Laith Média. De même qu'une animation technique et artistique de Jam session sera au programme.

Z. M.

PRÉVU LES 09 ET 10 MAI 2015

8000 visiteurs attendus au Salon de l'étudiant

LA DEUXIÈME édition du Salon de l'Etudiant Algérien, baptisé The Graduate Fair, se tient cette année les 09 et 10 mai 2015 au Palais de la culture Moufdi Zakaria de Kouba à Alger et compte attirer 8 000 visiteurs.

«Organisé par l'agence de communication & événementiel spécialisée dans le marketing RH, The Graduate, et suite au succès qu'a connu sa première édition (près de 6 000 visiteurs), le Salon de l'Etudiant Algérien se veut l'un des rares, sinon l'unique, espace de rencontre entre, d'une part les formateurs (Algériens et étrangers), toutes spécialités et catégories confondues, et d'autre part les apprenants de tous les niveaux et tous profils», souligne le général manager dans un communiqué transmis à notre rédaction.

Et d'ajouter : «Le Salon de l'Etudiant est destiné aussi bien à ceux en quête d'une toute première formation que ceux désirant parfaire leur cursus en vue d'une mobilité à l'international, en passant par ceux optant carrément pour une reconversion de leur carrière professionnelle. Il est aussi une vitrine prestigieuse pour les établissements désirant faire connaître les disciplines dispensées, les niveaux de leurs formations et la valeur de leurs diplômes».

A tous ceux-là, ajoute-t-on, le Salon vient offrir l'opportunité d'avoir sur place, et en l'espace de deux jours seulement, la meilleure des visibilités pour lancer leurs projets que ce soit en Algérie ou à l'étranger.

25 000 Algériens se forment chaque année à l'étranger, pourquoi pas en Algérie ? Au regard des chiffres récents, le Salon vient en effet répondre à un besoin avéré et une problématique lancinante en matière de formation, qu'elle soit de base ou de perfectionnement, la ressource humaine étant le facteur clé de succès.

Selon la Fiche pays de Campus France (novembre 2014), la France a accueilli, à elle seule, et durant l'année 2013-2014, quelque 21 935 étudiants algériens. La même source, citant des données de l'UNESCO, précise les cinq premiers pays d'accueil des étudiants algériens.

En 2012, ils ont été, respectivement, la France (21 804 étudiants, soit 88,1%), suivie du Canada (339, 1,4%), des Emirats arabes unis (299, 1,2%), de l'Arabie Saoudite (249, 1,0%) et de la Malaisie (225, 0,9%). En moyenne, plus de 25 000 algériens partent chaque année à l'étranger pour faire des études. De prestigieux organismes au rendez-vous.

Les établissements de formation qui seront, cette année, présents au Salon de l'Etudiant Algérien comptent parmi les plus prestigieux, qu'il s'agisse d'Ecoles nationales (publiques et privées) ou étrangères. Parmi les pays participants, la France, la Russie, la Suisse, la Grande-Bretagne et la Tunisie, entre autres.

La Russie, à elle seule, est présente à travers son groupe d'universités d'Etat RACUS qui représente 16 universités (médecine, pharmacie, télécom, aviation civile, cinéma, agronomie, architecture, génie-civil, etc.), ce dernier sera présent avec l'Ambassade de la Russie en Algérie.

A noter aussi une forte présence de l'USTHB (Université des sciences et de technologies Houari Boumediene) de Bab Ezzouar, et d'autres grandes écoles tunisiennes.

Djamel Zerrouk

CRISE À L'APC D'AZAZGA

Une commission d'enquête de l'Intérieur depuis hier à Tizi-Ouzou

LE MINISTÈRE de l'Intérieur a dépêché hier, une commission d'enquête à Tizi-Ouzou pour faire la lumière sur le conflit qui paralyse depuis septembre dernier l'APC d'Azazga.

Selon le communiqué diffusé, hier par la cellule de communication de la wilaya de TiziOuzou, il est précisé qu'en exécution de la décision du ministre de l'Intérieur lors de sa visite dans la wilaya de Tizi-Ouzou le lundi 13 avril 2015, concernant la situation qui prévaut au sein de la commune d'Azazga, une commission de haut niveau composée de directeurs généraux et centraux s'est déplacée, hier, à la wilaya de Tizi-Ouzou et s'est rendue à la commune d'Azazga .

Les enquêteurs se trouvent à Azazga depuis hier matin pour rencontrer des élus et des représentants des comités des villages de la commune qui réclamaient à la fermeture du siège de cette mairie en septembre dernier sa dissolution, en retenant plusieurs griefs contre les membres de l'exécutif concernant la gestion des affaires communales. Ni la commission dépêchée par le wali pour enquêter, et qui n'aurait rien relevé d'irrégularités, ni les appels des élus et des sages de la commune n'avaient réussi à débloquer la situation. En mars dernier les autorités ont recouru à la force publique pour rouvrir la mairie. La réouverture par la force des locaux de la mairie n'a pas été suivie du dénouement total de ce conflit, puisque les protestataires se sont campés sur leurs positions initiales et ont même multiplié des actions de protestation pour se faire entendre.

La situation étant exposée au ministre de l'Intérieur, ce dernier a annoncé la constitution d'une commission qui enquêtera sur ce blocage et tentera d'aboutir à un règlement du conflit qui dure depuis plus de six mois.

A.Drifa

LE PDG DE SONELGAZ ANNONCE UN DÉFICIT DE 80 MILLIARDS DE DA

«Soit l'Etat nous donne une subvention, soit il augmente les tarifs»

Le président-directeur général de Sonelgaz, Noureddine Boutarfa, estime qu'une hausse des prix de l'électricité n'est pas envisageable dans l'immédiat, mais a plaidé pour une augmentation des prix, révélant que l'entreprise enregistre un déficit de trésorerie de 80 milliards de dinars comblé par des emprunts.



S'exprimant sur le sondes de la chaine III de la radio algérienne, Noureddine Boutarfa a confirmé que la révision des tarifs de l'énergie électrique et du gaz n'était pas envisagée pour l'heure, et ce en dépit des déficits que connaissent les entreprises de distribution du groupe. «Annuellement les entreprises du groupe enregistrent un déficit de trésorerie de près de 80 milliards de dinars», a fait savoir M. Boutarfa, soulignant que ce déficit est pour l'heure couvert par le recours à des crédits bancaires.

«Cette situation ne peut pas durer, soit l'Etat nous donne une subvention d'exploitation, soit il augmente les tarifs», a-t-il souligné. En termes de solution à ce problème, M. Bouterfa n'a pas dérogé à la règle, en réitérant son appel à la libération des prix. Selon lui, la fixation du prix réel de l'électricité est une échéance incontournable qu'il vaut mieux « avancer ». Il propose, dans ce sens, de procéder par étapes en augmentant, dans un premier temps, la tarification pour les industriels qui consomment près de 20% de la production nationale. «Si on prend la clientèle haute tension, elle achète son énergie à 2,2 DA, alors que le coût de revient est à 3 DA», fait-il remarquer. Evoquant les énergies renouvelables, M. Bouterfa a déclaré qu'elles ne constituent pas une priorité pour Sonelgaz. «Pour moi, les énergies renouvelables ne sont pas une priorité. La priorité, aujourd'hui, est de satisfaire le consommateur, car l'Algérien à besoin d'avoir son énergie électrique, qu'importe l'origine», a-t-il affirmé. Selon lui, l'investissement dans les énergies renouvelables demande de gros financements.

«Aujourd'hui, nous sommes sous contraintes financières si nous devons réaliser le programme des énergies renouvelables, nous aurons besoin de 100 milliards de dinars par an», a estimé M. Bouterfa pour qui le développement de cette énergie alternative dépend de la disponibilité financière.

Un taux de pénétration de 65% à atteindre pour le gaz naturel

Pour la distribution du gaz, les chiffres sont également « significatifs », a estimé le P-DG du groupe Sonelgaz. « On faisait moins de 500 km par an avant 2000, nous en faisons 5 000 km par an aujourd'hui, soit dix fois plus. Nous avons un réseau de 80 000 km de distribution de gaz en Algérie et nous comptons atteindre un taux de pénétration pour le gaz naturel de près de 65 %, un seuil que peu de pays peuvent prétendre atteindre » a encore ajouté M. Boutarfa.

Lynda Louifi

ECONOMIE ET INDUSTRIE DES DÉCHETS

Le 1er Forum international les 27 et 28 septembre 2015 à Oran

LE PREMIER forum international sur l'économie et l'industrie des déchets en Algérie «FEIDA 2015» se tiendra à Oran les 27 et 28 septembre 2015, selon le portail algérien des énergies renouvelables qui a publié cette information hier. Ce forum est organisé par les agences IMAGE & STRATEGIE et VIADUC NORD SUD, en partenariat avec PR FACTORY ALGERIE, en partenariat avec le R20 Regions of Climate Action. Il vise, selon ses initiateurs, à promouvoir l'industrie de recyclage et de valorisation des déchets urbains et industriels produits en Algérie.

La première édition de FEIDA 20154, qui s'articule autour d'une conférence, de sessions techniques et d'une grande exposition qui présente des solutions technologiques de référence, contribuera à apporter des réponses et des solutions concrètes pour valoriser le potentiel de déchets recyclables en Algérie.

Les axes thématiques du Forum mettent l'accent sur «la gouvernance des déchets» (benchmark), «le marché du recyclage» (potentiel, filières), «les technologies du traitement et de valorisation», «l'investissement dans les différentes filières», «le partenariat dans la gestion, le traitement et la valorisation», «les questions de santé publique».

FEIDA 2015 sera animé par des experts de



très haut niveau, des invités de marque du monde de l'environnement et des professionnels de grands groupes industriels et de services de gestion de l'environnement, précise le communiqué.

Les déchets recyclables, faut-il le rappeler, sont estimés, selon des chiffres avancés par le ministre de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement à 385 000 t/an de papier, 130 000 t/an de plastiques, 100 000 t/an de métaux, 50 000 t/an de verre, 95 000 t/an de matières diverses, soit un potentiel de matières recyclables de 760 000 t. Cela constitue «un gisement de matières premières secondaires. Leur récupération et leur valorisation sont devenues pour notre pays un impératif économique, soit, une estimation à hauteur de 30,5 milliards de dinars par an», a affirmé récemment le ministre du secteur.

Selon Karim Tedjani, responsable du site nouara-algerie.com, un site dédié à la protection de l'environnement, «l'Algérie ne s'est dotée d'un vrai ministère de l'Environnement que récemment, au début des années 2000» et c'est ce qui explique un peu sa faible performance dans ce domaine. Actuellement, ajoute-t-il «il y a beaucoup d'efforts qui sont faits par l'Etat pour la formation et la sensibilisation sur la protection de l'environnement».

Ce militant pour l'environnement explique que l'un des principaux facteurs de la dégradation de l'environnement en Algérie est l'incivisme. «Le citoyen algérien est déconnecté de l'environnement. Pour lui, notre pays peut faire beaucoup mieux en la matière, cela en mettant en place des mécanismes performants de collecte, de tri et de recyclage des déchets». Ce mécanisme générateur d'emplois et de richesses peut parfaitement réussir dans notre pays. «Quand le citoyen saura qu'il peut vendre ses déchets et qu'en plus, il pourra acheter des produits beaucoup moins chers, fabriqués à base de ses déchets recyclés, il n'y aura plus personne qui jettera ses ordures partout», dit-il. «70% des déchets sont des déchets organiques qui n'ont pas leur place dans les poubelles, mais qui doivent être exploités pour le compostage», conclue-t-il.

Kamel Aït Bessaï



TÉLÉPHÉRIQUE OUED KOREICHE-BOUZARÉAH

Près de 200.000 utilisateurs par mois

DEPUIS sa mise en service en septembre 2014, le téléphérique Oued Koreiche-Bouzaréah a accueilli plus de 180 000 utilisateurs par mois, a affirmé mardi le directeur technique des téléphériques de la wilaya d'Alger, Boumediene Larbi.

Le téléphérique Oued Koreiche-Bouzaréah demeure actuellement le plus fréquenté par les citoyens, par rapport à ceux reliant Belouizdad-Diar El-Mahsoul et Riadh El-Fath-Jardin d'Essai.

Le nombre d'utilisateurs du téléphérique desservant la ligne Oued Koreiche-Bouzaréah, entré en service le 14 septembre dernier, a atteint 594 740 personnes au dernier jour de l'année 2014, soit une moyenne mensuelle de plus de 160 000 personnes, a souligné M. Larbi.La forte affluence des citoyens vers ce nouveau moyen de transport, qui compte trois stations et qui dessert, en 12 minutes seulement, une ligne de 2,9 km à une hauteur de plus de 360 mètres était « prévisible », eu égard à la forte concentration d'habitants dans cette région, a estimé le même responsable.

Près de 160 000 personnes ont également emprunté le téléphérique d'El-Madania depuis septembre dernier, soit une moyenne mensuelle de 39 000 personnes, contre 234 900 pour celui de Riadh El-Feth, soit 90 000 usagers par mois.

En ce qui concerne les interruptions de service du téléphérique Oued Koreiche-Bouzaréah, M. Boumediene a indiqué que ce dernier avait enregistré plusieurs arrêts momentanés depuis sa mise en service, et ce du fait de mauvaises conditions météorologiques, qui deviennent « de plus en plus rares depuis quelques semaines » avec l'arrivée du printemps.

« Le mouvement de ce téléphérique était interrompu, à chaque fois que la vitesse du vent atteignait les 70 km/h, pour assurer la sécurité des usagers, a-t-il dit, soulignant que le dispositif observait d'autres arrêts en raison de travaux de maintenance et d'autres aspects techniques ».

La ligne Oued Koreiche-Bouzaréah compte 58 télécabines réunissant toutes les conditions de sécurité. Elle est dotée d'un groupe électrogène pour parer à d'éventuelles pannes ou coupures d'électricité. Rappelons que ce projet a nécessité une enveloppe de 2,5 milliards de dinars.

Par ailleurs, un autre projet de téléphérique en cours de réalisation va relier les hauteurs de Bab El-Oued, à partir du boulevard Saïd-Touati vers Z'ghara, en passant par Village Céleste, a précisé M. Boumediene.

R. A.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE DJELFA
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
Code fiscale : 0 002 1701 50020 69 DLEP

AVIS D'APPEL D'OFFRES RESTREINT NATIONAL N°44/2015

La Direction des équipements publics de la Wilaya de Djelfa lance un avis d'appel d'offres restreint national pour la réalisation d'une école fondamentale base 05/200 repas a Hassi f'doul:

Lot 01 : Bloc enseignement (01+02+03) + administration + cantine +bloc sanitaire + aménagement extérieur et réseaux divers + aire de jeux + clôture + bâche a eau (génie civil + équipement) + chaufferie (génie civil + équipement) .

Lot 02 : poste transformateur (génie civil + équipement) + éclairage extérieur et réseau basse tension .

Lot 03 : Logements.

Les entreprises titulaires d'un certificat de qualification et de classification professionnelles de catégorie :

- *03 ou plus (activité principale bâtiment) peuvent soumissionner pour les lots 01 et 03*
- *03 ou plus (activité principale ou secondaire bâtiment) peuvent soumissionner pour le lot 02 avec code 341-3911 ou 341-3912 ou 341-3913.*

Les entreprises intéressées peuvent retirer le cahier des charges auprès de BET keibeche mohamed cité Ahmed zabana bloc 121 /08 a ain oussera– Djelfa contre paiement de 1.500.00 DA non remboursable .

L'offre est à déposer conformément au cahier des charges sous enveloppe principale scellée ne comportant aucune inscription extérieure autre que l'objet de l'avis, le nom et l'adresse du maître de l'ouvrage, et la mention Soumission à ne pas ouvrir, cette enveloppe principale abritera ***02*** *autres enveloppes scellées identifiées :*

1) **Offre technique** abritera les pièces suivantes en cours de validité:

1. Certificat de qualification
2. Registre de commerce
3. Statuts de l'entreprise
4. Casier judiciaire (en cours de validité)
5. Attestation de dépôt légal des comptes sociaux pour les sociétés année 2013 ou 2014.
6. La Déclaration à souscrire
7. la déclaration de probité
8. le numéro d'identification fiscale
9. Extrait de rôles (en cours de validité)
10. mises à jour CNAS. CASNOS .CACOBATPH (en cours de validité)
11. moyens Matériels
12. moyens humains
13. références de l'entreprise les années (2010-2011-2012-2013-2014).
14. bilan les années (2011-2012-2013).

2) **Offre financière** abritera:
Le cahier des charges paraphé et signé (lettre de soumission +Instruction Aux Soumissionnaires +BPU + Devis)

L'offre devra être déposé dans les délais requis à l'adresse ci après : Direction des Equipements Publics -DLEP- Bureau d'étude et formalisation des marches Cité BENREBIH Djelfa

La date de dépôt des offres est fixée au ***21*** *ème jour de* ***8*** *h à* ***14*** *h qui court à partir de la première publication de l'avis d'appel d'offres dans l'un des quotidiens nationaux ou le BOMOP, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de dépôt est reportée jusqu'au jour ouvrable suivant,*

L'ouverture des plis des offres techniques et financières se fera en séance publique et aura lieu le jour coïncidant avec la date de dépôt des offres à ***15*** *h au siège de la direction des Equipements Publics*

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de ***111*** *jours à compter de la date limite de dépôt des offres.*

Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
WILAYA DE MEDEA
DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
NIF :096216019045624
AVIS D'APPEL D'OFFRES RESTREINT
-N°: 13/D.J.S/2015

Un avis d'appel d'offre national restreint est lancé par la Direction de la Jeunesse et des sports de la wilaya de Médéa en vue de la réalisation du projet suivant :

Projet : Réalisation d'une Piscine de 25 m à MEDEA
Lot n° 10: REVETEMENT DE PISCINE

Conditions de participation

Seules Les entreprises ayant un certificat de qualification et classification en cours de validité activité principale
Batiment de catégorie (03) et plus en cas de groupement d'entreprises : groupement solidaire le chef de fil doit être majoritaire et avoir une qualification catégorie trois(03) ou plus dans le domaine des travaux Batiment comme activité principale et les autres membre du groupement doivent avoir au moins la catégorie deux (02) ou plus.
Peuvent soumissionner dans cet avis d'appel d'offres restreint.

Les entreprises intéressées par le présent avis d'appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges Auprès de la Direction de la Jeunesse et des Sports, Quartier OUCHENE, Médéa.

Les soumissionnaires doivent accompagner leurs offres des documents suivants:

1 – Offre technique :

1- La déclaration de probité rempli, datée, signée et paraphée.
2- La déclaration à souscrire, rempli, datée, signée et paraphée.
3- la présente«instruction aux soumissionnaires»dont chaque page doit être obligatoirement,rempli,datée,signée et paraphée
4- Cahier des clauses administratives générales CCAG, rempli, datée, signée et paraphée
5- Cahier des prescriptions spéciales CPS, rempli, datée, signée et paraphée.
6- Cahier des charges technique CPT, signée datée et paraphée.
7- Le registre de commerce (photocopie légalisée visée par le CNRC).
8- Numéro d'identification fiscale (Photocopies légalisées).
9- Statut de l'entreprise (photocopie légalisée visée par notaire).
10- Protocole d'accord pour le groupement
11- Extrait du casier judiciaire N°03(Validé) (original) du soumissionnaire s'il s'agit d'une personne physique ou du gérant (directeur général) lorsqu'il s'agit d'une société, datant de moins de trois (03) mois
12- Certificat de dépôt des comptes sociaux pour les entreprises sociales (personne morale) délivré par le greffier de Commerce années (2013) (Photocopies légalisées).
13- Copie d'Attestations fiscales et parafiscales **(légalisées)** (Extrait de rôle TVA -TAP- IBS) apuré ou avec calendrier mise à jour (CNAS, CASNOS, CACOBATH) apuré valable le jour d'ouverture pour les opérateurs des entrepreneurs nationaux et étrangers ayant travaillé en Algérie, dans tous les cas avant la signature de l'accord (Validé), devront être dates de moins de trois (03) mois
14- Le certificat de qualification et classification en cours de validité activité principale bâtiment catégorie (III) et plus, le récépissé de dépôt de dossier n'est pas valide et entraine indiscutablement le rejet de l'offre.
15- la liste des moyens humains visée par la CNAS ou une liste nominative des employés portant le prénom ,le nom, la date de naissance, la profession et la date d'entrer, signée, datée et cachetée par le soumissionnaire avec la justification de la présence des compétents employés d'architecte / technicien supérieur en bâtiment / technicien en bâtiment, joindre le diplôme(légalisé) + attestation d'affiliation de l'employeur délivrée par la CNAS valable le jour de l'ouverture copie légalisée .
16- La liste des moyens matériels destinés à l'exécution du projet, cette liste doit être complétée obligatoirement par la présentation des cartes grises+assurance valide pour ((camion)) (photocopie légalisée), et pour matériels, présenter déclaration de propriété justifiée par PV huissier de l'année en cours 2014, (photocopie légalisée par huissier) ou rapport expertise et évaluation des matériels année 2015(photocopie légalisée).
17- les résultats des bilans des chiffres d'affaire de l'entreprise des 03 dernières années (2011/2012/2013) déposés au niveau des impôts).
18- Planning des travaux, signée et paraphée par le soumissionnaire conforme au délai de réalisation
19- Attestations de bonnes exécutions en particulier aux travaux de réalisation des piscines réalisé par le contractant et visé par les services contractants des 05 dernières années (2010/2011/2012/2013/2014), (Originale ou photocopie légalisée).

II – Offre financière :

1- La lettre de soumission dûment remplie datée et signée et paraphée.
2- Bordereau des prix unitaires dûment rempli et signé datée et paraphée.
3- Devis quantitatif et estimatif dûment rempli et signé datée et paraphée.

NB:

L'attributaire du marché doit fournir tous les pièces du dossier technique conformément à l'article 51, dernier alinéa du décret présidentiel n ° 236-10 du 07/10/2010 modifiée et complétée, portant réglementation des marchés publics, et conformément aux deux articles 03 et 04 du décret exécutif n ° 41- 363 , du 15/12/2014 portant annulation des dispositions réglementaires relatives ci la légalisation sur les copies des documents délivré par l'administration publique.

Les offres devront parvenir à : Monsieur le Directeur de la jeunesse et des sports, Quartier OUCHENE 4ème étage Médéa, le dépôt des offres au dernier jour de la durée de préparation des offres avant 12h00.

La durée de préparation des offres est fixée a (15) jours à compter de la date de parution de cet avis d'appel d'offre dans le BOMOP ou dans un quotidien national, sous enveloppe principale ne comportant aucune inscription extérieure autre que l'objet de l'appel d'offre, le nom et l'adresse du maître de l'ouvrage et la mention «Soumission à ne pas ouvrir ». Cette enveloppe principale contiendra deux autres enveloppes scellées : l'une contenant les pièces relatives à l'offre financière et l'autre contenant l'ensemble des pièces du dossier technique en plus du dossier fiscal et parafiscal cité ci-dessus, doit être insérée dans l'enveloppe du dossier technique.

* Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant (105) jours à partir de la date limite du dépôt des offres.
* L'ouverture des plis se fera au siège de la Direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Médéa le jour correspondant à la date limite de dépôt des offres.
* Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis qui sera publique au dernier jour de la durée de préparation des offres à 14h :00.

NB : Toute soumission non conforme à l'appel d'offre sera écartée d'office.

QUALIFIÉE DE MASCARADE PAR LES PROCHES DU CHEIKH

La statue de Benbadis «évacuée» du centre de Constantine

C'est fait. La statue de Benbadis a été enlevée, avons-nous constaté hier sur place. La reproduction en marbre du Cheikh a été évacuée tard avant-hier vers une destination inconnue.



Au centre d'une polémique entre partisans et opposants, la sculpture avait suscité un large débat dans le milieu des théologiens et hommes de culture constantinois. Les autorités de la capitale de l'Est, embarrassées avaient ainsi décidé d'exaucer le vœu de la famille du père du réformisme algérien et de se débarrasser le plus tôt du « corps » devenu incommodant pour nombre de Constantinois en raison notamment de la grossièreté de l'œuvre, perçue comme une excroissance difficilement tolérable.

Dans une déclaration en marge de sa sortie hebdomadaire, le wali de Constantine a justifié hier la décision d'ôter la statue par le flux de critiques dont certaines avaient carrément exigé son enlèvement. Le chef de l'exécutif, tout en rappelant le caractère gracieux de la statue taillée dans du marbre au Portugal, n'a pas manqué de saluer au passage le geste des concepteurs de l'œuvre. Il a par ailleurs laissé glisser un appel aux artistes constantinois à se lancer dans la réalisation d'œuvres «correctes» sur le cheikh.

La statue, offerte par un entrepreneur constantinois, avait été héritée d'un projet de réaménagement au centre-ville. Animé de bonnes intentions, le jeune promoteur aurait pris l'initiative de faire réaliser par des sculpteurs portugais ce qui fut qualifié de kitsch pour en faire une offrande à la municipalité à la mémoire du fondateur de l'association des oulémas musulmans algériens.

La statue a été malheureusement tournée en dérision depuis sa mise sur site en face du palais de la Culture Mohamed-El-Aïd-Al-Khalifa, compagnon du défunt érudit. Plusieurs photos de jeunes mal inspirés prises aux côtés de la sculpture avaient été très commentées et largement condamnées sur les réseaux sociaux. Des comportements qui avaient provoqué le courroux des proches et des habitants de la ville dont nombre d'entre eux exigeront que cesse «la mascarade».

Le frère du défunt cheikh, Abdelhak Benbadis, âgé aujourd'hui de 92 ans, sa nièce, la sénatrice Fouzia Benbadis et quelques-uns parmi ses neveux vivant encore dans la ville des Ponts, ne sont pas restés de marbre. Tous ont souhaité son enlèvement pur et simple. Un vœu désormais exaucé en vue de protéger la mémoire d'une sommité algérienne.

Amine B.

UNE RÉUNION MINISTÉRIELLE DOIT TRANCHER

Le coût du hadj sera annoncé la semaine prochaine

LE COÛT du hadj sera annoncé la semaine prochaine à l'issue d'une réunion interministérielle prévue jeudi prochain, a fait savoir hier le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aissa. La fixation du coût du hadj ne relève pas uniquement du ministère des Affaires religieuses, elle sera débattue lors de la réunion interministérielle prévue prochainement, a dit le ministre à la presse après avoir présidé l'ouverture d'une conférence scientifique sur le Coran. Les négociations entre les autorités algériennes et saoudiennes ont permis de baisser le coût du séjour des hadjis algériens aux Lieux saints de l'Islam de près de 60 milliards de centimes», ce qui aura un «impact positif» sur le coût du hadj, a fait savoir M. Aissa. S'agissant du projet du Mufti de la République, le ministre a indiqué qu'il sera soumis au gouvernement avant le mois de juin, précisant que son département «reçoit actuellement des propositions de différentes wilayas sur l'imam mufti ». Par ailleurs, Aissa a précisé qu'une enveloppe de 140 millions de da est allouée au recensement des biens wakf. L'an dernier le cout du hadj a été fixé à 356 000 par l'Office national du hadj et la Omra (ONHO).

S.N

IL Y A SOIXANTE-DIX ANS, MESSALI HADJ ÉTAIT DÉPORTÉ

Une des étincelles ayant déclenché les massacres du 8 mai 1945

UNE RENCONTRE de personnalités intellectuelles et historiques a eu lieu ce samedi à Hussein Dey pour commémorer la journée du 17 avril 1945, marquant le soixante-dixième anniversaire de la déportation de Messali Hadj de Ksar Chellala, dans la région de Tiaret, au Congo Brazzaville. C'est l'étincelle qui a provoqué les répressions féroces du premier et du 8 mai 1945.

Ali Aggouni, responsable du Parti du peuple algérien a rappelé ces faits, soulignant l'engagement inconditionnel de Messali Hadj pour l'indépendance de l'Algérie. C'est suite à l'arrestation le 17 avril, de militants réclamant la libération de Messali Hadj et à la répression qui a suivi que celui-ci a été déporté au Congo Brazzaville.

Parmi les revendications des Algériens le 1er et le 8 mai 1945, figurait la libération de Messali Hadj. Le système colonial a réagi par des massacres ignobles. Dans son intervention, l'historien Daho Djerbal a relaté le cheminement du grand nationaliste que fut Messali Hadj.

Son idéal l'a suivi jusqu'à sa mort. Il n'a jamais trahi son serment. Tous les militants qui ont combattu pour l'indépendance de l'Algérie se réclament de lui, à commencer par Ahmed Ben Bella et Hocine Aït Ahmed ; leur premier geste fut d'aller se recueillir sur sa tombe. La préoccupation de Messali Hadj a été le passage à la lutte armée, étant donné le piétinement de la revendication politique. Cette initiative vers le combat armé a été mise au jour par la rencontre au Caire en 1950 de Messali Hadj avec le leader du Comité de libération des peuples de l'Afrique du Nord. Il était question, dès cette date de l'envoi de militants algériens pour une formation militaire.

Avec la création du Mouvement national algérien après le premier novembre 1954, ses militants ont combattu le colonialisme les armes à la main et des milliers sont tombés au champ d'honneur.

Le Parti du peuple algérien demande la reconnaissance de la Nation pour ces moudjahidine. C'est l'appel que lance Ali Aggouni, demandant aussi l'agrément officiel de ce parti fondé par Messali Hadj, parti encore toujours vivant avec un large programme économique et social.

Il est vrai qu'au déclenchement de la lutte armée en novembre 1954, le Front de libération nationale a fédéré toutes les forces en faveur du combat du colonialisme par les armes.

Cette rencontre d'Hussein Dey a vu la participation de militants venus de diverses régions d'Algérie et aussi de Brahim Filali, neveu de Abdellah Filali, qui a été le bras droit de Messali Hadj.

Kamel Cheriti.

DANS UNE OPÉRATION DE L'ANP

Vingt clandestins arrêtés dans le sud du pays

VINGT immigrants clandestins ont été arrêtés dans des opérations distinctes menées dans le sud du pays par l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué hier le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. «Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, deux détachements de l'ANP relevant des secteurs opérationnels d'In Guezzam et de Bordj Badji Mokhtar (6ème Région militaire) ont arrêté, le 20 avril 2015, dans deux opérations distinctes seize immigrants clandestins de différentes nationalités africaines et ont saisi six motos», précise la même source. Par ailleurs et dans la 4ème Région militaire, un détachement relevant du secteur opérationnel de Djanet a arrêté quatre immigrants clandestins de différentes nationalités africaines. A l'Ouest du pays, les éléments des Gardes-côtes de Mostaganem et de Tlemcen, et ceux de la Gendarmerie nationale d'Ain Témouchent (2ème Région militaire) «ont saisi un véhicule utilitaire, vingt (20) kilogrammes de kif traité, 8.270 litres de carburant et une quantité de 16 quintaux de déchets de cuivre destinée à la contrebande», conclut le MDN.

S.N

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

Cinq décès et 48 blessés en 24 heures

Cinq personnes ont trouvé la mort et 48 autres ont été blessées, suite aux différents accidents de la route enregistrés par la Gendarmerie nationale durant ces dernières 24 heures.

L'accident le plus grave a été enregistré à 14 heures, sur l'autoroute Est-Ouest dans la circonscription communale de Zeddine (Aïn-Defla). Le conducteur d'un véhicule Renault Kangoo se dirigeant de Tiberkanine vers Bourached en a perdu le contrôle et a percuté un camion Sonacome en stationnement sur la bande d'arrêt d'urgence de l'autoroute Est-Ouest. Cet accident a occasionné le décès de trois passagers du véhicule léger et des blessures diverses à un autre qui a été évacué sur l'hôpital d'Aïn-Defla où sont également déposés les corps des défunts. Une enquête est ouverte par la brigade de Gendarmerie de Zeddine.

R.A

TIFRA/ BÉJAÏA

La mairie bloquée par des villageois

LE SIÈGE de mairie de Tifra a été bloqué hier par les habitants du village de Tasga qui réclame, une nouvelle fois, l'amélioration des conditions de vie dans le village. Ceci par «le revêtement de l'accès principal du village, la poursuite des travaux des frondeurs, réclament la poursuite du bétonnage des sentiers du village et le revêtement du principal accès du village en béton bitumeux. Le maire de Tifra assure les mécontents sur lancement des travaux de revêtement de ce chemin sur un peu plus d'un (1) km,aujourd'hui (mercredi) mais les frondeurs ont exigé le lancement des travaux pour lever le blocus. Pour lui, tous les villages de la commune ont des manques au même titre que Tasga qui a eu sa part de projets, dit-il, comme «l'assainissement, l'électrification rurale, le bétonnage des sentiers du village, la rénovation du réseau AEP, etc.».

N.B

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE D'EL HARRACH
COMMUNE D'EL HARRACH

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT
N° 05/STN/2015

Le Président de la commune d'El Harrach lance un avis d'appel d'offre national ouvert concernant :

***ACQUISITION DIVERS LOTS DE FOURNITURES :**
-Lot N° 01: Quincaillerie.
-Lot N° 02: Plomberie.
-Lot N° 03: Outillage.
-Lot N° 04: Electricité Général.
-Lot N° 05: Pièces Détachées.
-Lot N° 06: Pneumatique et Batteries.

Les fournisseurs qualifiées dans le domaine disposant d'un registre de commerce (Activité Principal) et intéressées par le présent avis peuvent retire le cahier des charges au secrétariat du Bureau marché siège de l'APC d'El Harrach, contre un payement de **2000 DA** auprès de la trésorière communale, sise Rue Ahmed Hamidouche El Harrach.

Les soumissionnaires peuvent participer pour un ou plusieurs lots.

Les soumissions doivent être présentées en deux offres distinctes :

***A/ Offre technique :**
-La déclaration à souscrire (selon le modèle ci-joint).
-La déclaration de probité (selon le modèle ci-joint).
-Le présent cahier des charges paraphé par le soumissionnaire annexé de ses spécifications techniques portant sur sa dernière page la signature du soumissionnaire et la mention « lu et accepté » y compris les délais de livraison.
- Registre de commerce (Activité Principal).
-Numéro d'identification fiscale (NIF).
-Un relevé de compte bancaire récent.
-La carte d'immatriculation fiscale.
-Copies des attestations fiscales et d'organisme de sécurité : (CASNOS-CNAS-Extrait de rôle et NIS).
-Une copie de l'extrait du casier judiciaire du soumissionnaire en cours de validité.
-Pour les SARL, EURL, SPA,SNC et SCS, Statut de l'entreprise éventuelle.
-Pour les SARL, EURL, SPA, SNC et SCS copie de l'attestation de dépôt des comptes sociaux auprès du CNRC.
- Attestations de livraison ou factures.
- Attestation de garantie de la qualité du produit pour une durée de douze (12) mois minimum.
-Attestation de solvabilité bancaire.

*** B/ Offre financière :**
-La lettre de soumission (selon le modèle ci-joint).
-Le bordereau des prix unitaires dument signée par le soumissionnaire.
-Le détail quantitatif –estimatif de l'offre dument signée par le soumissionnaire.

Les offres doivent être présentées sous enveloppe principale ne comportant aucune inscription extérieur autre que l'objet de l'avis d'appel d'offre Cette enveloppe principale abritera les enveloppes relatives aux deux offres distinctes (A et B) et devra être adressées à Monsieur le président de l'APC d'El Harrach, et déposée au niveau du BUREAU D'ORDRE Secrétariat Général Elle devra porte la mention :

SOUMISSION
AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT
N° 05/STN/2015

***ACQUISITION DIVERS LOTS DE FOURNITURES :**
-Lot N° 01: Quincaillerie
-Lot N° 02: Plomberie
-Lot N° 03: Outillage
-Lot N° 04: Electricité Général
-Lot N° 05: Pièces Détachées
-Lot N° 06: Pneumatique et Batteries
« A ne pas ouvrir »

La date limite de dépôt des offres est fixée à quinze **(15)** jours, à compter de la première date de parution du présent avis à midi **(12H00)**.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant toute la durée de préparation des offres+(90) jours.

N.B :
-Toutes les pièces demandées doivent obligatoirement être à jour.
-Les soumissionnaires pourront assister à l'ouverture des plis qui aura lieu le jour coïncidant avec la date limite de dépôt des plis, à **14H00**.

Le Jeune Indépendant **du 22/04/2015 / ANEP N° 319 970**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE D'EL HARRACH
COMMUNE D'EL HARRACH

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT
N° 06/STN/2015

Le Président de la commune d'El Harrach lance un avis d'appel d'offre national ouvert concernant :

***ACQUISITION DIVERS LOTS DE FOURNITURES :**
-Lot N° 01: Peinture.
-Lot N° 02: Produit d'entretien.
-Lot N° 03: Matériaux de Construction.

Les fournisseurs qualifiées dans le domaine disposant d'un registre de commerce (Activité Principal) et intéressées par le présent avis peuvent retire le cahier des charges au secrétariat du Bureau marché siège de l'APC d'El Harrach, contre un payement de **2000 DA** auprès de la trésorière communale, sise Rue Ahmed Hamidouche El Harrach.

Les soumissionnaires peuvent participer pour un ou plusieurs lots.

Les soumissions doivent être présentées en deux offres distinctes :

***A/ Offre technique :**
-La déclaration à souscrire (selon le modèle ci-joint).
-La déclaration de probité (selon le modèle ci-joint).
-Le présent cahier des charges paraphé par le soumissionnaire annexé de ses spécifications techniques portant sur sa dernière page la signature du soumissionnaire et la mention « lu et accepté » y compris les délais de livraison.
- Registre de commerce (Activité Principal).
-Numéro d'identification fiscale (NIF).
-Un relevé de compte bancaire récent.
-La carte d'immatriculation fiscale.
-Copies des attestations fiscales et d'organisme de sécurité : (CASNOS-CNAS-Extrait de rôle et NIS).
-Une copie de l'extrait du casier judiciaire du soumissionnaire en cours de validité.
-Pour les SARL, EURL, SPA,SNC et SCS, Statut de l'entreprise éventuelle.
-Pour les SARL, EURL, SPA, SNC et SCS copie de l'attestation de dépôt des comptes sociaux auprès du CNRC.
- Attestations de livraison ou factures.
- Attestation de garantie de la qualité du produit pour une durée de douze (12) mois minimum.
-Attestation de solvabilité bancaire.

*** B/ Offre financière :**
-La lettre de soumission (selon le modèle ci-joint).
-Le bordereau des prix unitaires dument signée par le soumissionnaire.
-Le détail quantitatif –estimatif de l'offre dument signée par le soumissionnaire.

Les offres doivent être présentées sous enveloppe principale ne comportant aucune inscription extérieur autre que l'objet de l'avis d'appel d'offre Cette enveloppe principale abritera les enveloppe relatives aux deux offres distinctes (A et B) et devra être adressées à Monsieur le président de l'APC d'El Harrach, et déposée au niveau du BUREAU D'ORDRE Secrétariat Général Elle devra porte la mention :

SOUMISSION
AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT
N° 06/STN/2015

***ACQUISITION DIVERS LOTS DE FOURNITURES :**
-Lot N° 01: Peinture
-Lot N° 02: Produit d'entretien
-Lot N° 03: Matériaux de Construction
« A ne pas ouvrir »

La date limite de dépôt des offres est fixée à quinze **(15)** jours, à compter de la première date de parution du présent avis à midi **(12H00)**.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant toute la durée de préparation des offres+(90) jours.

N.B :
-Toutes les pièces demandées doivent obligatoirement être à jour.
-Les soumissionnaires pourront assister à l'ouverture des plis qui aura lieu le jour coïncidant avec la date limite de dépôt des plis, à **14H00**.

Le Jeune Indépendant **du 22/04/2015 / ANEP N° 319 972**



L'UE SE PENCHE SUR LES DRAMES SUCCESSIFS EN MÉDITERRANÉE

Sommet extraordinaire pour endiguer le phénomène migratoire

L'Union européenne va tenir demain un sommet extraordinaire pour répondre en urgence au drame des migrants en Méditerranée, après une série noire de naufrages qui aurait fait plusieurs centaines de victimes.

LE DERNIER a eu lieu près de l'île grecque de Rhodes, où un voilier s'est échoué lundi sur des rochers. Trois migrants, dont un enfant, ont péri, et 93 personnes ont pu être sauvées au cours d'une impressionnante opération de secours à quelques mètres du rivage.

«Nous ne pouvons pas continuer comme cela, nous ne pouvons accepter que des centaines de personnes meurent en essayant de traverser la mer pour venir en Europe», a affirmé le président du Conseil européen, Donald Tusk, en annonçant la réunion extraordinaire des chefs d'Etat et de gouvernement deamin.

Elle avait été demandée par le Premier ministre italien, Matteo Renzi, après le naufrage dans lequel entre 700 et 950 personnes pourraient avoir péri au large des côtes libyennes dimanche.

Mais Donald Tusk a prévenu «ne pas attendre de solutions rapides aux causes profondes des migrations, parce qu'il n'y en a pas». «S'il y en avait, nous les aurions mises en œuvre depuis longtemps», a-t-il insisté.

«Si nous n'agissons pas maintenant la crise va prendre des proportions dangereuses dans les mois qui viennent», a prévenu le commissaire européen en charge du dossier, Dimitris Avramopoulos, en détaillant un plan d'action en dix points qui servira de «base de travail» aux dirigeants demain.

Ce plan a été soumis lundi aux ministres des Affaires étrangères et de l'Intérieur de l'UE. Il prévoit le doublement des moyens pour la mission de surveillance maritime Triton, qui pourra patrouiller dans une zone plus large et devra participer aux secours. Une mesure plus audacieuse, de capture et de destruction des bateaux utilisés par les trafiquants, est également envisagée, mais elle devra recevoir le feu vert de l'Onu et vaincre les réticences de certaines capitales, notamment Londres. «Nous n'avons plus d'alibi», a lancé la chef de la diplomatie européenne, Federica Mogherini. «Les tragédies de ces derniers jours, de ces derniers mois, de ces dernières années, c'en est trop».

L'organisation humanitaire Save the Children a critiqué l'UE pour ne pas s'être mise d'accord sur une «action immédiate» à sa réunion de lundi. «Ce dont nous avions besoin aujourd'hui de la part des ministres des Affaires étrangères de l'UE était une action de sauvetage des vies mais ils ont hésité, Le sommet d'urgence de jeudi est maintenant une affaire de vie ou de mort», a déclaré son président Valerio Neri dans un communiqué.

La nouvelle du naufrage du chalutier au large de la Libye a provoqué un choc dans le monde entier. Des survivants ont raconté que des centaines de personnes, jusqu'à 950, dont une cinquantaine d'enfants et 200 femmes, étaient mortes après qu'il eut chaviré à l'approche d'un cargo portugais qui venait lui porter secours.

Les garde-côtes italiens, qui ont repêché 24 corps et 28 survivants, ne confirment pour l'instant pas ce bilan.

La semaine dernière, quelque 450 migrants étaient déjà morts dans des accidents similaires, selon les autorités italiennes.

La série noire semblait se poursuivre lundi : un bateau pneumatique, transportant 100 à 150 personnes, et un bateau plus vaste, avec quelque 300 personnes à bord, ont lancé un appel au secours alors qu'ils se trouvaient en difficultés au large de la Libye, selon Matteo Renzi.

Un migrant a appelé l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), affirmant qu'il était en train de couler, et que 20 passagers étaient déjà morts, une information qui n'a pas été confirmée.

Le Haut-Commissaire de l'ONU aux droits de l'homme, Zeid Ra'ad Al Hussein, a critiqué les politiques migratoires «cyniques» de l'UE, accusant Bruxelles de transformer la Méditerranée en un «vaste cimetière».

A Washington, le Département d'Etat a indiqué qu'il coopérait avec l'UE, et sur la possibilité d'apporter de l'aide plus près du «point d'origine» des migrants.

L'UE semble prête à réexaminer la répartition des demandeurs d'asile au sein des 28, et non plus seulement en Italie, en Grèce, en Espagne, à Malte et Chypre, les principales portes d'entrée dans l'UE.

Les Européens se montraient jusqu'ici très frileux, craignant que le renforcement des secours en mer et l'engagement à accueillir plus de gens ne créent un appel d'air, alors que le flot de migrants n'a jamais été aussi élevé.

Selon le Haut-commissariat aux réfugiés, 35.000 migrants sont arrivés par bateau dans le sud de l'Europe depuis le début de l'année, et 1.600 sont portés disparus.

Les Européens misent aussi sur la coopération avec les pays d'origine et de transit pour mieux réguler les flux.

Ils pèsent ainsi de toutes leurs forces pour la formation d'un gouvernement d'union en Libye afin de mettre fin au chaos dans le pays, où l'organisation terroriste Etat islamique (EI) s'est implantée, seul moyen d'endiguer durablement les départs de migrants africains et de réfugiés syriens massés sur ses côtes.

R. I. et agences

POURSUITE DE L'ATTAQUE DE L'EI CONTRE LE CAMP DE YARMOUK

Le Conseil de sécurité demande le libre accès humanitaire

LE CONSEIL de sécurité de l'Onu a demandé lundi à toutes les parties en conflit en Syrie d'autoriser l'acheminement sans entrave de l'aide humanitaire au camp de réfugiés palestiniens de Yarmouk, dans la banlieue de Damas.

Cet appel unanime des 15 membres du Conseil de sécurité intervient après une réunion à huis clos au cours de laquelle Pierre Krähenbühl, patron de l'UNRWA, a présenté «les conditions extrêmes» dans lesquelles vivent les réfugiés de ce camp.

«Les membres du Conseil de sécurité demandent un accès humanitaire sans entrave au camp de Yarmouk et une protection des civils», indique un communiqué.

Le conseil «insiste sur la nécessité de soutenir les efforts d'aide d'urgence en faveur des civils à Yarmouk y compris grâce à un financement d'urgence de 30 millions de dollars». Le camp a été construit en 1957 pour accueillir des réfugiés palestiniens et est devenu le symbole de la souffrance d'une population installée sur un territoire tenu par les rebelles et assiégé par les forces gouvernementales syriennes en 2013.

Des terroristes de l'Etat islamique ont récemment lancé une attaque contre le camp, provoquant des affrontements avec d'autres groupes armés.

Avant l'intervention des djihadistes, des diplomates occidentaux et des responsables de l'Onu estimaient que l'armée arabe syrienne empêchait un accès de l'aide humanitaire au camp.

«Il est essentiel que toutes les parties, en particulier le gouvernement syrien, soutiennent le protocole de l'Onu visant à répondre à la situation à Yarmouk», a dit un responsable américain s'exprimant sous le sceau de l'anonymat. «La violence incessante et le siège imposé depuis près de deux ans par le régime d'Assad (sic) ont transformé le camp de Yarmouk en un enfer pour les milliers de réfugiés qui s'y trouvent encore», ajoute ce responsable américain. Sauf que la guerre que mène le gouvernement syrien contre le terrorisme nécessite un contrôle des approvisionnements en direction de ce camp, chose que les Occidentaux omettent de préciser !

Le conseil précise apporter son soutien au plan en trois points de l'Onu en faveur des civils qui ne souhaitent pas ou ne sont pas en mesure de quitter Yarmouk.

Le camp comptait quelque 160.000 Palestiniens avant le début du conflit syrien en 2011. Selon le gouvernement syrien, ils ne seraient plus que 6.000 encore présents sur place.

R. I.

AMINAZOUNE@YAHOO.FR

LA DOMPÉRIDONE : UN ANTI-VOMITIF DANGEREUX

UNE FOIS de plus, la revue Prescrire alerte contre les dangers de la dompéridone (Motilium®), une molécule pour soulager les nausées qui provoqueraient de graves risques de morts subites cardiaques. Largement prescrit, ce traitement aurait tué près de 200 Français en 2012.
La dompéridone, plus connue sous le nom de Motilium®, est liée à près de 200 morts subites en France en 2014. Dans son numéro d'avril 2015, la revue indépendante Prescrire met en garde contre les effets indésirables graves de cet antivomitif. Elle demande même son retrait total du marché français. Commercialisé depuis les années 1980, ce médicament suscite des doutes depuis plusieurs années. En 2011 déjà, l'Agence du médicament (ANSM) avait adressé une lettre à tous les professionnels de santé pour les sensibiliser à ces risques de mort subite cardiaque. Une alerte suivie deux ans plus tard du retrait du marché de tous les comprimés de dompéridone de 20 mg, demandé par l'Europe.
Depuis, la dompéridone 10 mg est toujours en vente et remboursée par l'Assurance-maladie. Elle est prescrite, chez l'adulte comme chez l'enfant, pour soulager les nausées et les vomissements. Pourtant cette molécule peut provoquer une arythmie cardiaque qui conduit dans certains cas graves au décès. Des conséquences "injustifiées" selon Prescrire, qui rappelle que l'efficacité du traitement reste limitée car les symptômes passent généralement au bout de quelques jours, avec l'aide de mesures diététiques.
7 % des Français concernés
Entre 43 et 189 morts subites cardiaques ont été associées à la dompéridone en France en 2012, selon une étude menée par Prescrire et publiée le 31 mars dans la revue Pharmacoepidemiology and Drug Safety. Des résultats que Prescrire qualifie de "prudents" car ils pourraient en réalité être revus à la hausse, avoisinant les 200 accidents.
Le Motilium® et ses dérivés sont cependant toujours largement prescrits. En 2012, 3 millions de Français en avaient pris, soit 7% de la population. En conséquence, la dompéridone "doit être prise à la dose la plus faible possible pendant la durée la plus courte possible» conseille le Vidal. Pour Prescrire, il est urgent d'avertir les patients de ces risques, «sans attendre un déremboursement de l'Assurance Maladie et surtout un retrait du marché».

ABDELMALEK BOUDIAF, A PROPOS DES RENDEZ-VOUS POUR LA RADIOTHÉRAPIE

La souffrance des malades cessera vers fin 2015

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, a affirmé que «la souffrance des malades cancéreux face au problème des rendez-vous pour des séances de radiothérapie "cessera vers la fin de l'année 2015».

La réception d'ici à fin 2015 de centres anti-cancer (CAC), en cours de travaux de réalisation dans le cadre du plan national de lutte contre le cancer, mettra fin à cette problématique, a assuré le ministre au cours de son inspection du CAC d'Annaba.
Entré en service à la mi-février passé, le CAC ouvrira son service de radiothérapie actuellement en phase de test "à la mi-mai prochain avec la programmation du premier malade", a assuré M. Boudiaf . Equipé de trois accélérateurs et d'un scanner, le CAC d'Annaba aura une capacité de traitement de 150 malades par jour. Après la réception de l'ensemble des structures de ce centre, prévue au cours des prochaines semaines, les efforts seront concentrés sur les projets des CAC de Tizi ouzou, Sidi Bel Abbès et Tlemcen, a assuré le ministre qui a affirmé que l'Algérie comptera fin 2015, pas moins de 47 CAC contre seulement 17 en 2012.
Au cours d'une rencontre avec les professionnels de la santé et les médecins du CAC, M. Boudiaf a mis l'accent sur les actions de l'Etat pour la promotion de la qualité des prestations sanitaires, en insistant sur la conjugaison des efforts de tous les intervenants et leur implication dans les programmes de formation continue pour relever le niveau et la qualité des performances de tous les acteurs de la santé. Le ministre a visité, au cours de sa tournée, l'établissement hospitalier d'El Hadjar où il a appelé à valoriser l'action du médecin généraliste et à encourager les soins à domicile pour réduire la pression sur les urgences.
Dans les communes d'El Bouni et Seraïdi, il a lancé les travaux de deux polycliniques, avant de procéder au lancement de l'opération de requalification du service des urgences médico-chirurgicales Frantz Fanon (34 lits) de l'hôpital Ibn Sina. Sur place, il a invité les médecins à respecter les horaires de travail et a insisté sur le parachèvement des travaux du bloc des urgences médicales des maladies cardio-vasculaires.

Sensibiliser davantage sur l'importance du dépistage du cancer du sein

DES SPÉCIALISTES en épidémiologie, oncologie et gynécologie obstétrique ont insisté à Oran sur l'impérative sensibilisation des femmes à l'importance du dépistage précoce du cancer du sein. La sensibilisation en matière de prévention du cancer du sein en Algérie fait défaut, ont-ils fait observer lors d'une journée d'étude sur le thème "Parcours de soins en oncologie, cas du cancer du sein", organisée par l'équipe "Cancer et société" de l'Unité de recherche en sciences sociales et santé (GRAS) et le service d'épidémiologie de l'EHU "1er novembre 1954" d'Oran. A ce titre, le Pr Nouri Midoun, chef de service d'épidémiologie à l'EHU d'Oran a indiqué que des progrès ont été enregistrés en matière de traitement du cancer du sein, mais pas en matière de prévention et de sensibilisation, soulignant que "plus de 80 % des femmes atteintes du cancer du sein arrivent à lÆhôpital dans un stade plus en moins avancé, où même les traitements les plus révolutionnaires ne pourront rien faire". Le cancer du sein en Algérie, première cause de mortalité chez les femmes de plus de 40 ans, constitue "un vrai problème de santé publique pour lequel les différents plans et stratégies anti cancer mis en place n'ont pas montré leur efficacité, en raison du manque de sensibilisation", a souligné le Pr. Midoum, tout en faisant remarquer que le taux d'incidence est en augmentation constante. Pour lui, la prévention et le dépistage précoce du cancer constituent les meilleurs moyens de lutte contre cette pathologie et peuvent être appuyés par des programmes adaptés en direction de la population. Il a plaidé, au passage, pour l'organisation de plus en plus de campagnes de dépistage, ce qui permettra de détecter toute anomalie au stade pré-clinique. De son côté, Dr Meguenni Lyes du service de gynécologie de l'EHU d'Oran a insisté sur l'importance du dépistage dans la lutte contre le cancer du sein, le qualifiant de "l'un des trois leviers de cette lutte pour diminuer significativement la mortalité liée à ce genre de cancer". "Cette lutte est axée sur trois volets : prévenir de la maladie, améliorer les soins curatifs et optimiser les stratégies", a-t-il dit. La prévention et la prise en charge de cette maladie doivent être adaptées au pays et non copiées sur celles déjà existantes en Occident où les campagnes de mammographie visent plus particulièrement les femmes de plus de 50 ans. En Algérie, la maladie touche des femmes plus jeunes entre 35 et 49 ans, a-t-il précisé, avant d'ajouter que "le dépistage précoce est un test simple qui ne coûte pas cher et qui permet de détecter les tumeurs au stade pré-clinique et de toutes petites tailles et inéluctablement sauver des vies". Le dépistage précoce demeure le plus adéquat pour prévenir le cancer du sein, soit par une échographie pour les femmes ayant moins de 35 ans ou par mammographie chez les femmes de plus de 35 ans. "Toutefois, il faut conjuguer les efforts de tous (médecins, autorités sanitaires et société civile) pour parvenir à sensibiliser au mieux la population par des campagnes médiatiques, des spots publicitaires dans les chaînes de télévision et les radios à des heures de grand suivi et, s'il le faut, faire du porte à porte pour inciter les femmes à se faire dépister", a exhorté Dr Meguenni.
Quelque 11.000 cas nouveaux de cancer du sein ont été recensés en Algérie en 2014, avec un taux de morbidité de 4.500 cas, a-t-on noté lors de cette journée d'étude.

DÉBUT D'UN SÉMINAIRE SUR LE TRAITEMENT DE SUBSTITUTION AUX OPIACÉS À ALGER

LES TRAVAUX d'un séminaire euro-méditerranéen sur le traitement de substitution aux opiacés (TSO) et la réduction de ses risques ont débuté, hier avec la participation d'experts algériens et étrangers spécialisés dans la prévention contre les drogues. La rencontre organisée par l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLCDT) en collaboration avec le réseau MedNet, vise à mener une réflexion sur les meilleures modalités d'introduction du traitement de substitution aux opiacés dans le système de soins en Algérie. Les participants à ce séminaire auront également l'occasion de s'informer sur les expériences, les difficultés rencontrées et les résultats obtenus dans certains pays européens en matière de TSO et de mise en œuvre de la politique de réduction de ses risques.

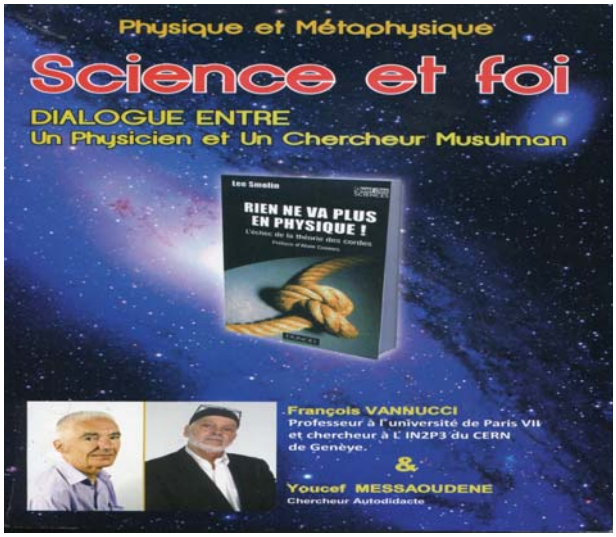
Rendez- vous scientifique

-Le 6e congrès de la SAMEV du 23 au 25 avril à Alger
Le 6e congrès de la Société Algérienne de Médecine Vasculaire (SAMEV) aura lieu du 23 au 25 avril 2015 à l'hôtel Hilton Alger, avons-nous appris auprès des organisateurs.
Les thèmes retenus lors de ce congrès sont entre autres la maladie thrombo-embolique veineuse, cancer et thrombose, les anticoagulants oraux directs, la gestion des anticoagulants, la thrombo-prophylaxie, l'artériopathie des membres inférieurs et risque vasculaire, l'artériopathie des membres inférieurs, du dépistage au traitement, l'artériopathie des membres inférieurs du diabétique et la réflexion sur les nouvelles recommandations 2013/2014, les dyslipidémies et statines et l'hypertension artérielle .
-Le congrès de la SACL le 25 et 26 Avril 2015 à l'hôtel Ryad de Sidi Fredj
La SACL organise son congrès annuel le 25 et 26 Avril 2015 à l'Hôtel RYADH de Sidi Fredj, avons-nous appris auprès des organisateurs.
Les thèmes retenus en chirurgie Viscérale sont l la chirurgie hépatique, la chirurgie du Pancréas, et la chirurgie Colo-Rectale, l'endométriose et la chirurgie pédiatrique et la chirurgie laparoscopique en Urologie.
-2e congrès du sommeil les 30 Avril, 01 et 02 Mai 2015 à l'hôtel Hilton
La société algérienne de médecine de sommeil organise le 2e congrès du sommeil aura lieu les 30 Avril, 01 et 02 Mai 2015 à l'hôtel Hilton
-Les journées de chirurgie digestive d'Hippone les 30 et 31 mai à Annaba
Les journées de chirurgie digestive d'Hippone auront lieu les 30 et 31 à Annaba, avons-nous appris auprès du Pr H.Chihaoui, du service de chirurgie générale du CHU Ibn Rochd à Annaba
Au cours de cette rencontre, deux thèmes principaux et d'actualité seront traitées à savoir, les tumeurs de Klatskin : prise en charge pluridisciplinaire et perspectives ainsi que la maladie de Crohn: Actualités et recommandations
Il est prévu des ateliers, des communications orales, affichées et filmées.
-19e journée de parasitologie-mycologie le 6 mai 2015 à Alger
-7e me congrès nationale d'urologie de l'association des chirurgiens urologues de l'Ouest «Er-Razi» - 29 et 30 mai 2015 à Oran

LES RENCONTRES LITTÉRAIRES DE L'ETABLISSEMENT ARTS ET CULTURE

Youcef Messaoudène parle de Science et foi

Dans le cadre du cycle de rencontres «les mercredis du verbe», Fouzia Laradi, de la bibliothèque multimédia de la rue Didouche-Mourad, a invité le chercheur Youcef Messaoudène pour parler de son livre Science et foi et débattre de ce thème avec le public présent. Etant donné la problématique élevée de cette grande question, les débats ont été captivants et leur durée a dépassé largement l'horaire prévu pour cette rencontre.



Où trouver la vérité, le sens de la vie et la raison de notre existence ? Pour répondre à cette question lancinante que se pose l'être humain depuis son apparition sur terre, deux voies semblent être tracées : celle de la foi et celle de la science. Devant la faiblesse de la science au début de l'ère de l'humanité, c'est la foi qui a tenté d'expliquer l'existence de l'homme sur terre et les chemins de sa destinée. La foi reposait sur des bases primitives jusqu'à l'apparition des grandes religions monothéistes, qui ont renforcé et clarifié les convictions de la croyance religieuse. Parallèlement, la science a réalisé de formidables progrès, apportant la lumière à des faits qui paraissaient inexplicables. La science a-t-elle ainsi réussi à devancer la foi dans la réponce aux questions de l'existence ou, du moins s'est-elle rapprochée pour savoir la vérité ? En réalité, la science est encore bien loin d'ouvrir l'accès aux mystères cachés et ne parviendra peut-être jamais à tout expliquer, ce qui démontre encore davantage la solidité et la suprématie de la foi. Youcef Messaoudène a voulu en savoir plus, lui qui est convaincu de sa foi religieuse en Islam, en confrontant et en débattant, en direct de vive voix par des questions-réponses, ses idées et ses analyses avec un physicien, François Vannucci, authentique homme de science qui ne jure que par sa raison, par ce qu'il expérimente et par ce qu'il voit, sent et entend. Youcf Messaoudène,possède cette qualité de vouloir mettre à la portée de tous ses lecteurs, quel que soit leur niveau intellectuel, l'accès à ses idées . Il simplifie admirablement les études et les analyses des illustres physiciens et hommes de religion, anciens et contemporains. Youcef Messaoudène semble résumer les contenu de son imposant livre de près de cinq cents pages par ces deux citations donnant leur sens à la foi et à la science. L a première est extraite du Saint Coran avec ce verset : «nous leur ferons si bien apparaître nos signes dans l'univers et en eux-mêmes jusqu'à ce qu'ils leur deviennent évidents que ceci est la vérité.» L a deuxième citation est de Albert Einstein : «En lisant des ouvrages de vulgarisation scientifique, je fus bientôt convaincu qu'une bonne part des récits bibliques ne pouvaient qu'être vrais».

Kamel Cheriti

13e FESTIVAL DU THÉÂTRE ARABE

Mona Louisa au Caire

LA PIÈCE Mona Louisa du Théâtre régional de Batna représente l'Algérie au treizième Festival du théâtre arabe qui se tient du dimanche 19 au jeudi 30 avril au Caire.

Mise en scène par Tounès Aït El-Hadj et adaptée par Djamila Mustapha Ezzakaï d'un poème de l'Egyptien Saïd Nasr, la pièce Mona Louisa du Théâtre régional de Batna sera jouée le dimanche 26 avril dans la capitale égyptienne, a précisé ce lundi la directrice du TRB M'barka Tighaza. Cette œuvre, la première du TRB pour la saison 2015, a reçu un bon accueil lors de sa présentation dans diverses wilayas d'Algérie, a encore souligné la directrice du TRB. L'œuvre est un voyage «algérien» dans l'énigmatique sourire de la toile La Joconde ou Mona Lisa du peintre italien Léonardo Da Vinci, selon les adeptes du 4ème art ayant assisté à sa présentation. Sa trame, véritable comédie noire, est tissée autour de l'histoire d'un plasticien qui s'éprend d'une femme virtuelle dont il a dessiné le portrait oubliant celle avec laquelle il vit. Mona Louisa a remporté le prix de la meilleure scénographie au cours du quatrième Festival national de la production théâtrale féminine organisé en mars passé à Annaba. **APS**



SORTIR

LANGUE

CONFÉRENCE-DÉBAT La darija, une langue à part entière ? Aujourd'hui, mercredi 22 avril. Centre Diocésain des Glycines, Alger. 14h. Le rôle de la littérature populaire dans la préservation de la darija avec Abdelhamid Bourayou et Hamid Bouhbib de l'Université Alger 2 ; La Méthode Kamal, méthode d'apprentissage de l'arabe algérien avec Mathieu Marchadour de l'Université Rennes 2.

MUSIQUE

- ABBAS RIGHI en concert de musique andalouse. Aujourd'hui, mercredi 22 avril.18h30. Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, Alger.

- Joe Batoury en concert de gnawi pour la promotion de son nouvel album Galou. Samedi 25 avril. 16h. Salle El Mouggar, Alger. Accès à 300 DA.

FILM

A BOUT portant de Fred Cavayé (France, policier, 85', 2010). Aujourd'hui, mercredi 22 avril. 15h. Institut français d'Alger. Avec Gilles Lellouche, Roschdy Zem, Gérard Lanvin. Tout va pour le mieux pour Samuel et Nadia : lui est bientôt infirmier et elle attend son premier enfant.

Mais tout bascule lorsque Nadia se fait kidnapper sous l'œil impuissant de Samuel. A son réveil, il reçoit un appel lui disant qu'il a trois heures pour sortir un homme sous surveillance policière de l'hôpital dans lequel il travaille. Le destin de Samuel est désormais lié à celui de Sartet, une figure du banditisme activement recherchée par tous les services de police. S'il veut revoir sa femme vivante, Samuel doit faire vite...

DINANDERIE

8èmes JOURNÉES nationales du patrimoine culturel : L'art de la dinanderie algérienne, jusqu'au jeudi 23 avril. Ouverture, le dimanche 19 avril. 17h. Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, Alger.

HOMMAGE

UNE ROSE pour Taleb Abderrahmane. Vendredi 24 avril. 11h. Cimetière d'El Alia, carré 22, tombe n° 166. Décapité à la prison de Serkadji, le 24 avril 1958. Lire le livre Taleb Abderrahmane de Mohamed Rebah, Ed. APIC.

COSTUMES

COSTUMES italiens d'époque, du XVe au XIXe siècle en exposition par la Maison de Couture Il Costume de Rome. Institut culturel italien d'Alger jusqu'au samedi 25 avril.

PEINTURE

L'ARTISTE peintre Mustapha Nedjai expose Imposture jusqu'à la fin avril. Galerie Baya, Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, Alger.

JAZZ

CÉLÉBRATION de la Journée internationale du jazz avec Ray Lema. Jeudi 30 avril. 19h. Ibn Zeydoun, Alger. Accès : 600 DA. Billets en vente, dès le lundi 27 avril à la salle.

RIRE

NATIONAL d'Algé'rire : Un concours national du rire dans le cadre de la deuxième édition du festival AlgéRire (du 13 au 16 mai au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria). Ouvert à tout Algérien de tout âge. Inscription en ligne par l'envoi d'une vidéo jusqu' au 25 avril ; demi-finale lors de la dernière semaine d'avril ; grande finale le 16 mai. Le jury sera présidé par le comédien Hichem Mesbah et le concours parrainé par l'humoriste Kamel Abdat. Consulter : www.broshingevents.com/

TOURNOI INTERNATIONAL DE GYMNASTIQUE

Les Algériens Drareni et Annag sur le podium

LES GYMNASTES algériens Omar Drareni et Abdenour Annag se sont illustrés au Tournoi international de gymnastique en trampoline et tumbling qui s'est déroulé du 17 au 19 avril à Cracovie en Pologne, en décrochant respectivement la première et la deuxième place du podium en tumbling. Cette participation au tournoi de Cracovie constitue une étape préparatoire aux mondiaux de la discipline qui se dérouleront cet été à Odens au Danemark, où l'Algérie compte conforter sa position de leader africain, selon la fédération algérienne de gymnastique.
Les deux tumbleurs algériens récompensés lors de ce tournoi sont issus du club de Ksar El-Boukhari dans la wilaya de Médéa. Le tumbling est un sport de gymnastique acrobatique qui se pratique sur une piste élastique de 25 m de long et 1,5 m de large et sur laquelle le tumbleur effectue une série de 8 mouvements de rebondissement à grande vitesse.
Ce sport a été une discipline olympique aux Jeux de 1932 à Los Angeles (Etats-Unis) mais n'a plus figuré au programme des JO depuis cette édition.

MARATHON DE BOSTON

Deuxième victoire pour l'Ethiopien Lelisa Desisa

L'ETHIOPIEN Lelisa Desisa a remporté lundi le marathon de Boston, une course endeuillée par des attentats meurtriers en 2013. L'Ethiopien de 25 ans, déjà vainqueur de cette édition 2013, s'est imposé en 2 heures 9 minutes 17 secondes, devant son compatriote Yemane Adhane Tsegay (2h 09:48.) et le Kényan Wilson Chebet (2h 10:22).
Après son sacre en 2013, Desisa avait offert sa médaille à la ville de Boston, en l'honneur des victimes, trois morts et 264 blessés. La sentence contre le principal accusé des attentats, Dzhokhar Tsarnaev, devrait être prononcée prochainement "Boston est ma deuxième maison", a déclaré Desisa à l'issue de la course.
L'année précédente, l'Ethiopien avait dû abandonner après avoir contracté une blessure.
Le vainqueur de l'édition 2014, Meb Keflezighi, premier Américain a avoir remporté la course depuis 1983, a fini cette fois à la 8e place, déçu ne pas avoir défendu son titre. Chez les dames, la Kényane Caroline Rotich a remporté la course en 2 heures 24 minutes 55 secondes, temps officieux.

LE PROCÈS DE NIKOLA KARABATIC DÉBUTERA LE LUNDI 15 JUIN

NIKOLA KARABATIC comparaîtra pour «escroquerie» devant le tribunal correctionnel de Montpellier à compter du lundi 15 juin, à 10h30, dans l'affaire des paris présumés illicites du match entre Cesson et Montpellier en mai 2012.
Au total, seize personnes seront assises sur le banc des prévenus de ce procès programmé jusqu'au vendredi 26 juin, selon la convocation reçue lundi par l'avocate du club héraultais, Me Michèle Tisseyre. Parmi elles, le frère de Nikola, Luka Karabatic, et les joueurs Mladen Bojinovic, Samuel Honrubia, Dragan Gagic, Primoz Prost, Issam Tej et Mickaël Robin. Géraldine Pillet, la compagne de Nikola Karabatic, sera aussi sur le banc des prévenus tout comme Jennifer Priez, compagne de Luka Karabatic et animatrice de télévision. Cette dernière sera jugée pour «complicité d'escroquerie **R. S.**

LA VIOLENCE SÉVIT TOUJOURS DANS NOS STADES

La LFP appelle au renforcement des mesures de contrôle des matches



Suite à la violence qui gagne de l'ampleur dans nos stades de football depuis un certain temps, ou du moins depuis la professionnalisation du football en Algérie, le bureau fédéral de la Fédération algérienne de football (FAF) n'est pas resté les bras croisés et s'est réuni lundi dernier pour passer au peigne fin ce sujet si important.

Lors de la réunion, le bureau fédéral a recommandé à la Ligue de football professionnel (LFP) de « renforcer les mesures de contrôle des matchs », tout en prenant les dispositions nécessaires pour le bon déroulement des dernières journées des championnats des Ligues 1 et 2 Mobilis. C'est du moins ce que rapporte l'instance fédérale sur son site officiel. Il est vrai que durant la saison 2014-2015 beaucoup de rencontres se sont déroulées à huis clos en raison des sanctions infligées aux clubs suite au mauvais comportement de leurs galeries, aussi bien à domicile qu'en déplacement. La plupart des derbyes de la capitale se sont joués sans public à l'instar de celui qui opposé le MC Alger au CRB la semaine dernière au stade Omar-Hamadi. Le prochain derby entre le MC Alger et l'USM Alger connaîtra le même sort puisqu'il se jouera samedi, au stade Omar Hamadi sans public.
Lors de la réunion de lundi, les membres du bureau fédéral ont appelé à « une application rigoureuse des règlements pour combattre tous dépassements ». Mieux encore, les membres fédéraux ont précisé que les dirigeants, les joueurs et les supporters sont appelés à veiller au respect du fair-play et des règlements. Ce n'est pas la première fois que ce genre d'appel est lancé par l'instance fédérale, mais force est de constater que les récidivistes sont toujours présents et que la violence sévit continuellement.
Des débordements sont recensés à tout bout de champ sur nos terrains de football et la responsabilité incombe aux responsables des clubs qui n'arrivent plus à contrôler la situation. Cela se répercute sur les fauteurs qui voient leurs clubs sanctionnés.
D'ailleurs, le bureau fédéral l'a fait remarquer lundi lors de sa réunion, puisqu'il regrette et dénonce les agissements contraires aux valeurs sportives et au fair-play et exhorte l'ensemble des ligues « à ne tolérer aucun dépassement et faire application des règlements en toute rigueur ».
Le président de la Ligue de Football Professionnel, Mahfoud Kerbadj, avait également souligné que les « difficultés rencontrées dans les infrastructures sont dues principalement à la situation précaire dans les stades », tout en constatant « une recrudescence des actes de violence dans certaines enceintes sportives », à cinq journées de la fin de la Ligue 1 et à quatre journées de la Ligue 2.
Il est vrai qu'au train où vont les choses, la dernière étape de la saison en cours s'annonce palpitante et très chaude, notamment pour les clubs qui jouent la relégation mais aussi pour ceux qui veulent accéder en division supérieure.

Said Lacete

Le président du CIO Thomas Bach pris à partie

PLUSIEURS FÉDÉRATIONS, ont la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF) et la Fédération internationale de tir (ISSG), ont annoncé lundi qu'elles se retiraient de SportAccord en réaction aux attaques du président de cette association à l'encontre du CIO et de son président Thomas Bach.
L'Autrichien Marius Vizer, président de la Fédération internationale de judo (IJF) et de Sportaccord, qui regroupe 107 fédérations internationales, s'en est pris à M. Bach lundi dans son discours d'ouverture, l'accusant de freiner les initiatives des fédérations internationales et critiquant la faible présence de ces dernières au sein du CIO.
"Depuis mon élection à la présidence de SportAccord, j'ai régulièrement essayé de développer une collaboration constructive avec le CIO et son président Thomas Bach (...) Malheureusement, elle n'est jamais devenue une réalité", a accusé M. Vizer.
Pour M. Vizer, qui reproche également au CIO d'avoir bloqué le développement d'événements multi-sports, l'Agenda 2020, qu'a fait adopter M. Bach, "n'apporte presque pas de bénéfice au sport, aux fédérations ou aux athlètes".
M. Bach a immédiatement réagi devant l'assemblée générale, expliquant que dans le cadre de l'Agenda 2020, beaucoup de fédérations "ont fait des propositions très constructives qui ont permis de nouer une collaboration de plus en plus étroite entre le CIO et les fédérations internationales". "J'ai l'impression que votre opinion ne reflète que vous-même", a ajouté M. Bach.
Suite à ces attaques de M. Vizer, la Fédération internationale d'athlétisme et la Fédération internationale de tir ont aussitôt annoncé qu'elles quittaient SportAccord, et 15 fédérations, dont la Fédération internationale de football (Fifa), ont signé une lettre dans laquelle elles se désolidarisent de SportAccord et de son président. "On ne peut pas laisser passer ce qui a été dit contre le CIO, on ne soutient pas ce qui a été dit", a réagi pour l'AFP le Français Jean-Christophe Rolland, président de la Fédération internationale des sociétés d'aviron (Fisa), signataire de cette lettre. "On ne va pas continuer à perdre notre temps en venant ici. Il faudra peut-être apporter des changements, mais on a toujours discuté de tout démocratiquement", a également réagi Lamine Diack, président de l'IAAF. **R.S.**

8es DE FINALE DE LA LIGUE DES CHAMPIONS AFRICAINE
APRÈS SA DIFFICILE VICTOIRE À DOMICILE FACE À L'AS KALOUM DE GUINÉE

Copie à revoir pour Otto Pfister déçu par le comportement des supporters Usmistes

Les Usmistes de la capitale ont encore une fois joué avec les nerfs de leurs supporters pour ne pas dire jouer aussi avec le feu en prévision de leur match retour contre l'AS Kaloum de Giunée prévu heureusement sur terrain neutre à Bamako.



La Confédération africaine a interdit le déroulement des matchs internationaux en Guinée à cause du virus Ebola qui frappa ce pays. Cela dit, cette victoire difficile arrachée devant un adversaire, certes inconnu au bataillon sur la scène africaine, est toujours bonne à prendre d'autant qu'elle l'a été devant une équipe redoutable et qui a montré de grandes dispositions pour brouiller les cartes usmistes lors de la seconde manche. Un succès, cependant, loin d'avoir convaincu et rassuré les supporters du club phare de Soustara et dont l'attitude n'a pas été du tout du goût du coach allemand Otto Pfister. Ce dernier est d'ailleurs monté au créneau après la rencontre pour dénoncer le comportement scandaleux pour ne pas dire désinvolte des supporters de l'USM Alger de Ligue 1 pour s'en être pris à ses joueurs lors du match face aux Guinéens de l'AS Kaloum (victoire 2-1) dimanche soir au stade Omar-Hamadi à Alger, en huitièmes de finale-aller de la Ligue des champions africaine.« Je suis vraiment déçu par cette attitude des supporters de notre équipe. J'ai eu comme l'impression d'avoir évolué à l'extérieur. Ils ont fait preuve d'une hostilité qui n'avait pas lieu d'être. Leur attitude me déçoit fortement, je ne m'y attendais guère ». En effet, les fans usmistes n'ont pas ménagé les joueurs ayant mis à profit cette occasion pour déverser leur déception en signe de contestation contre le total déclin en championnat à l'image de cette dernière défaite concédée à Bel Abbés face à l'USMBA . Une défaite de trop pour eux, synonyme de titre qui s'éloigne. L'entraîneur allemand dira d'un air très déçu toujours à ce propos : « Les supporters se sont mis à insulter les joueurs pendant l'échauffement même, alors qu'ils étaient censés les encourager, d'autant qu'il s'agit d'un match important pour lequel nous nourrissons de grosses ambitions ».Concernant la suite des évènements, le coach a laissé entendre que si les Rouge et Noir se sont contentés d'une courte victoire face aux Guinéens, leur chance de qualification reste intacte pour aller chercher une place dans les phases de poules. « Je suis satisfait de la réaction de mes joueurs. Cette victoire nous laisse grandes ouvertes les portes de la phase des poules, surtout que le match retour aura lieu sur un terrain neutre » , s'est-il réjoui.L'AS Kaloum accueillera l'USMA le 3 mai prochain au stade du 26-Mars à Bamako (Mali). Pfister, en poste depuis quelques semaines, a, néanmoins, regretté les occasions ratées par les siens pendant cette première manche et qui leur auraient permis, si elles étaient concrétisées, d'aborder le match retour « plus tranquille » .L'entraîneur allemand s'est dit, en outre, inquiet de la cascade de blessures qui touche son effectif depuis quelques temps, et qui a entraîné l'absence de plusieurs joueurs.

S. S.

LIGUE DES CHAMPIONS D'EUROPE

CE SOIR À BERNABEAU MATCH RETOUR RÉAL MADRID - ATHLÉTICO MADRID

Le Real décimé face à la montagne Athletico

BALE, BENZEMA, MODRIC et Marcelo absents : Le Real Madrid apparaît décimé avant son quart de finale retour de Ligue des champions ce soir contre l'Atletico, son voisin, infranchissable à l'aller (0-0) et très revanchard après la finale perdue l'an dernier. Gareth Bale blessé à un mollet samedi contre Malaga (3-1), Karim Benzema victime d'une entorse d'un genou... Du trio offensif "BBC", décisif au printemps 2014 pour conquérir la dixième C1 du Real aux dépens de l'Atletico (4-1 a.p.), seul Cristiano Ronaldo devrait être pleinement opérationnel au stade Santiago-Bernabeu.Mais le Portugais, auteur de 50 buts cette saison, suffira-t-il pour percer la carapace des "Colchoneros", meilleure défense du tournoi ? Dans ces conditions, difficile de dire si le champion d'Europe en titre sera capable de décrocher sa cinquième demi-finale de C1 consécutive face à un adversaire devenu sa bête noire : l'"Athleti" n'a perdu aucun des sept derbies disputés cette saison (quatre victoires, trois nuls), n'encaissant que quatre buts. Seule éclaircie pour le Real, le Colombien James Rodriguez affiche une forme éclatante depuis son retour de blessure début avril : deux buts et deux passes décisives en quatre matches

SANS MODRIC, LE MILIEU S'EFFRITE ?

C'est peut-être la pire des nouvelles pour le Real Madrid : son régulateur Luka Modric est à nouveau sur le flanc, touché à un genou pour plusieurs semaines.Avec l'infatigable croate dans l'entrejeu, la "Maison blanche" avait tout balayé sur son passage à l'automne (22 succès consécutifs). Sans lui pendant quatre mois cet hiver, l'équipe merengue est souvent apparue coupée en deux, peinant à contrôler le ballon. Puis le retour de blessure de Modric fin mars a coïncidé avec une nette embellie au Real."La présence de Modric leur donne une agressivité différente", résumait l'entraîneur de l'Atletico Diego Simeone avant le match aller. Et son homologue au Real Carlo Ancelotti n'a cessé de vanter les qualités techniques et de perforation du Croate.Du coup, il sera difficile de le remplacer. Le technicien italien pourrait miser sur un milieu à quatre au lieu de son habituel 4-3-3, avec un joueur plus défensif aligné aux côtés de Toni Kroos. Mais pour Asier Illarramendi, Sami Khedira ou Lucas Silva, sous-utilisés ces derniers mois, être choisi pour ce match couperet ne serait pas un cadeau.
A domicile, le Real devra à tout prix éviter de se découvrir derrière, avec une difficulté additionnelle : le latéral brésilien Marcelo sera suspendu et remplacé à gauche par le Portugais Fabio Coentrao, autre habitué du banc de touche. Mario Mandzukic très combatif à l'aller, l'avant-centre croate jouera un rôle de déménageur dans la défense merengue, tandis que le Français Greizman pourrait en être le dynamiteur : "Grizi" est en pleine forme avec six buts sur ses cinq derniers matches, pour un total de 23 buts cette saison."(Griezmann) est un joueur très mobile, qui ne reste pas dans une seule zone", a prévenu le défenseur du Real Raphaël Varane. L'autre affiche de la soirée mettra aux prises au stade Louis 2, l'AS Monaco à la vieille dame du Turin, la Juventus qui avait pris une petite option au match aller (1-0).

DEUX STAGES AU MENU DES VERT AVANT ALGÉRIE-SEYCHELLES DU 13 JUIN À BLIDA

LA FÉDÉRATION Algérienne de Football (FAF) a publié le calendrier des prochains rendez-vous de l'Equipe nationale, appelée à entamer les qualifications pour la CAN-2017 en juin prochain à domicile, à Blida, face aux Seychelles, le 13 juin (20h30).Avant d'entamer sa phase qualificative pour la CAN-2017 prévue au Gabon, l'Equipe nationale aura droit à deux stages de préparation avant d'affronter les Seychelles à Blida le 13 juin, selon le programme établi par la FAF. Ainsi, un premier stage est fixé du 30 mai au 4 juin. Il sera suivi d'un second regroupement du 7 au 14 juin. Le sélectionneur national, M. Christian Gourcuff, animera une conférence de presse le 6 mai 2015 à 11h00 à l'OCO Mohamed Boudiaf d'Alger (stade du 5 Juillet), précise le communiqué. Dans le cadre de la préparation du deuxième match des qualifications de la CAN 2017, au Lesotho, l'Equipe nationale effectuera un stage du 31 août au 08 septembre 2015. Le match aura lieu à Maseru les 5 ou 6 septembre. Par ailleurs, lors des dates FIFA du mois d'octobre (du 5 au 13 octobre), l'équipe nationale jouera à Alger deux matches amicaux face à des adversaires qui seront choisis incessamment, en vue de la préparation des rencontres de qualification pour la phase de groupes des éliminatoires de la Coupe du Monde 2018, qui débuteront au mois de novembre.

JSM Béjaia : Stépahane Paille remercié
La direction de la JSM Béjaïa a décidé, au lendemain de son énième défaite de remercier son entraîneur, le Français Stéphane Paille, suite aux mauvais résultats réalisés depuis son arrivée à la barre technique où il n'a récolté que huit points en neuf matchs joués. Stéphane Paille n'a pas dirigé la séance de la reprise, effectuée au stade de l'Unité maghrébine pour préparer le prochain rendez-vous face au CRB Aïn Fekroun. Pour le remplacer, les dirigeants ont confié la barre technique à Amine Ghimouz, assisté de Karim Zaoui, pour diriger les quatre dernières rencontres du championnat, avec comme objectif d'assurer le maintien.

ACCORSI FAIT LES ÉLOGES DE CHENIHI



CHENIHI, 25 ANS, qui a disputé les 25 matches du MCEE cette saison en Championnat (5 buts et 6 passes décisives), a récemment récolté les éloges du sélectionneur national Christian Gourcuff, qui lui a offert ses deux premières capes chez les Verts en mars dernier. Après le coach national des Vert, c'est au tour de, Jules Accorsi, de se montrer enthousiaste sur le natif de M'sila. Là aussi, l'expérimenté entraîneur affirme que l'ailier a le potentiel pour jouer à un plus haut niveau, comme l'avait décelé son compatriote. Accorsi voudrait en faire profiter en priorité un club de l'île de beauté: « J'aimerais qu'un club corse en profite. J'en ai aussi parlé à Paul Marchioni, qui recrute pour Bordeaux. » Sous contrat jusqu'au 30 juin 2016, le milieu offensif gaucher pourrait éventuellement butter sur le refus de ses dirigeants de le libérer cet été en cas de qualification historique à la phase de poules de la Ligue des Champions de la CAF.

UN CAFARD DANS SON HAMBURGER DU MCDO



LE GÉANT de la restauration rapide McDonald's fait face en Nouvelle-Zélande aux accusations d'une cliente qui dit avoir retrouvé un cafard dans son hamburger.
Annah Sophia Stevenson a raconté au groupe de médias Fairfax New Zealand avoir acheté l'objet du délit samedi soir et s'être aperçue de la présence de l'insecte à son retour chez elle, dans l'Ile du Sud, l'une des deux principales îles de Nouvelle-Zélande. "Ses boyaux sortaient", relate la maquilleuse de 26 ans. "J'essayais de le couper avec les dents. J'ai mâché un bon moment, je croyais que c'était un bout de graisse". La jeune femme ne s'est pas plainte auprès du restaurant de Blenheim mais a publié un message sur Facebook pour dire qu'elle se sentait "malade, traumatisée et dégoutée". "La seule chose qui soit pire que trouver un cafard c'est trouver un demi cafard".
McDonald's a expliqué que son franchisé avait pris contact avec la cliente dès qu'il a eu connaissance de ses messages sur les réseaux sociaux. Le franchisé s'est procuré "le hamburger et le corps étranger" aux fins d'analyse, ajoute la société. Mais la jeune femme a demandé que le sandwich lui soit rendu lundi ce qui va "sévèrement limiter notre capacité à enquêter plus avant sur ce sujet".
Les services municipaux de l'hygiène se sont rendus lundi au restaurant sans trouver la moindre trace de cafards, a ajouté McDonald's. "Il est important de noter que ce produit a été commandé au drive, transporté en voiture et consommé au domicile de la cliente", a ajouté l'entreprise dans un communiqué.

UNE HÔTESSE ANDROÏDE DANS UN GRAND MAGASIN



MALGRÉ une gestuelle un rien hésitante, une voix un peu mécanique et des mimiques pas très naturelles, l'androïde ChihiraAico a commencé ce lundi à conseiller et divertir les clients d'un grand magasin parmi les plus chics de Tokyo.
Conçue par Toshiba, cette nouvelle créature humanoïde vêtue d'un kimono traditionnel est censée à terme pouvoir remplacer une hôtesse d'accueil derrière un comptoir de la prestigieuse enseigne Mitsukoshi dans le quartier de Nihonbashi à Tokyo.
«Mon nom est ChihiraAico», dit-elle en hochant la tête et clignant des yeux.
«Je vais vous chanter une chanson» ou bien «une foire au yukata (kimono d'été) se tient actuellement à l'étage des vêtements», sont quelques-unes des phrases qu'elle énonce au chaland interloqué.
Après une première présentation l'an passé lors d'un salon technologique au Japon, cette énième humanoïde nippone a fait une apparition en janvier aux États-Unis, mais c'est la première fois qu'elle se montre à des clients d'un magasin.
Elle ne sait pas entretenir une conversation avec un humain «Nous ambitionnons de développer un robot qui puisse progressivement prendre le rôle d'un être humain», a expliqué Hitoshi Tokuda, un des responsables de Toshiba.
«L'installer chez Mitsukoshi, qui représente le nec plus ultra de l'hospitalité japonaise, est une excellente occasion de voir quel rôle notre humanoïde pourrait jouer dans un tel environnement», a-t-il ajouté.
En la matière, ChihiraAico a encore beaucoup à apprendre, car en l'état elle ne sait pas entretenir une conversation avec un humain.

Rademenes, le «chat infirmier» qui prend soin des animaux malades



RADEMENES est un chat. Noir, de surcroît. Pourtant, cette boule de poils n'est pas solitaire. Le félin apprécierait même réconforter les animaux malades au sein du refuge de la ville de Bydgoszcz, en Pologne, rapporte le site tvnmeteo.
Ses propriétaires l'ont apporté peu après sa naissance lorsqu'il souffrait d'une inflammation des voies respiratoires.
«Son état de santé était si dramatique que nous ne pouvions pas le laisser approcher les autres animaux.
Il perdait ses poils et vivait dans un bureau isolé», raconte à l'Inquistir Lucy Kuziel-Zawalich, la vétérinaire qui s'est occupée du jeune chat.
Après sa guérison, le personnel du refuge s'est aperçu d'une pratique étrange: Rademenes agissait comme «une infirmière» auprès des animaux malades ou blessés de l'abri.
Une série de photos publiée sur le réseau de partage Imgur a déjà touché près de 850.000 internautes.

UNE BIÈRE CAPABLE D'EFFACER LES RIDES



UNE POTION MAGIQUE qui n'existe malheureusement qu'au Japon.
Et si au lieu de nous donner la gueule de bois, la bière pouvait nous aider à retrouver un joli minois? C'est le pari de quelques chercheurs farfelus et forcément japonais, rapporte le site de Top-Santé.
Dans chaque canette de "Precious", uniquement disponible dans la ville de Hokkaïdo, pour le moment, on retrouve 5% d'alcool mais aussi 2 grammes de collagène. Une protéine connue pour ses propriétés anti-âge et qui est censée redonner de la souplesse à notre peau.
Avant de crier au génie et au miracle, le site de TopSanté précise qu'aucune étude scientifique n'a encore validé ce nouveau produit. L'alcool diminue en outre le taux d'absorption du collagène par l'organisme.

Le saviez-vous

LES PIES ORGANISENT DES FUNÉRAILLES POUR LEURS MORTS !



Le docteur Bekoff, professeur à l'Université du Colorado, a étudié les pies et a constaté un phénomène très étrange, en effet, ces oiseaux ont un côté compatissant extraordinaire.
Les pies pleurent leurs morts et organisent même une sorte de funérailles pour ces derniers, ce comportement n'est pas unique dans le règne animal puisqu'il a été constaté chez les Gorilles, les éléphants et les dauphins. Cependant, c'est la façon dont ces oiseaux disent adieu à leurs congénères morts qui est unique.
Quand elles découvrent un cadavre, elles le picorent pour s'assurer que l'oiseau est bel et bien mort, puis, elles s'envolent pour apporter de l'herbe et le poser sur le cadavre, ensuite, elles se tiennent en silence pendant quelques instants près du cadavre avant de s'envoler.

ELLE SE RÉVEILLE 17 ANS PLUS JEUNE



NAOMI JACOBS est allée dormir un soir, elle avait 32 ans. Lorsqu'elle s'est réveillée le lendemain matin, elle était persuadée d'en avoir 15. Elle a souffert d'amnésie dissociative.
En 2008, Naomi Jacobs a fait une terrible expérience. Cette mère de 32 ans à l'époque s'est réveillée et pensait qu'elle avait 15 ans. Elle ne reconnaissait pas son fils. Sa maison était un lieu inconnu. Même sa propre voix l'effrayait. Elle se sentait dépassée par la technologie de l'époque. Elle a souffert d'une amnésie dissociative provoquée par le stress.
Aujourd'hui, elle revient sur son expérience dans un livre, "Forgotten Girl".
Dans un entretien accordé à la BBC, elle explique: "J'étais persuadée que j'allais m'endormir et que j'allais me réveiller en 1992!" Elle n'avait cependant pas tout oublié. Elle se souvenait de détails comme le code de sa carte de crédit ou certains numéros de téléphone. Il aura fallu six semaines à la mère dépassée par le stress pour revenir à une vie dans le présent. "Maintenant, c'est derrière moi", dit-elle à la BBC. Elle estime qu'elle a eu de la chance en voyant sa vie d'adulte avec un nouveau regard.

Samsung Galaxy Tab A : 7,5 mm d'épaisseur en milieu de gamme

Samsung étend sa gamme Galaxy A, qui comprend à ce jour trois smartphones et qui incarne son milieu de gamme, avec la présentation hier de deux premières tablettes Galaxy Tab A.



Les Samsung Galaxy Tab A 8 et A 9.7 présentent la particularité d'arborer des écrans au format 4:3, une première pour des tablettes Samsung. Ils mesurent comme les références l'indiquent 8 et 9,7 pouces de diagonale, et ils n'affichent qu'une définition modeste de 1024 x 768 pixels. Le type de dalle n'est en outre pas précisé.

À l'instar des téléphones Galaxy A ces tablettes misent sur une grande finesse, puisqu'elles ne mesurent que 7,5 mm d'épaisseur, mais elles ne bénéficient pas en revanche d'une coque en aluminium.

Les deux modèles partagent la totalité de leur fiche technique. Les deux tablettes abritent une puce Qualcomm Snapdragon 410 à quatre cœurs ARM Cortex-A53 à 1,2 GHz, associée à Android 5.0 Lollipop et pouvant donc fonctionner en 64 bits, ce qui apporte un gain de performances. Elles embarquent 1,5 Go de mémoire vive, 16 Go de mémoire interne, extensible de 128 Go par le biais d'une microSD, des capteur frontaux et dorsaux de 2 et 5 millions de pixels, et une connectivité micro-USB, Bluetooth 4.0, Wi-Fi 802.11n et 4G LTE en option.

Ces Samsung Galaxy Tab A 8 et A 9.7 sont attendues aux Pays-Bas, et donc probablement dans d'autres pays d'Europe, au début du mois de mai. Elles seraient vendues respectivement 300 et 350 euros en versions Wi-Fi, et 70 euros de plus en version 4G. Le modèle 8 pouces serait donc vendu au prix de l'iPad mini 2 d'Apple, dont l'écran Retina est quatre fois plus défini. Elles supplantent quoi qu'il en soit les Galaxy Tab 4 lancées il y a un an et complètent les Galaxy Tab S haut de gamme.

La télé 4K ultra-fine de Sony commercialisée cet été



EXPOSÉE par Sony sur son stand lors du CES 2015, la télévision 4K aussi fine qu'un smartphone sera commercialisée aux USA à partir de cet été.

C'était l'une des stars du stand de Sony à Las Vegas en début d'année : la télévision LED 4K « la plus fine du monde », également connue sous la référence X900C, sera commercialisée par la marque à partir de l'été prochain sur le territoire américain.

Au plus fin de son écran, cette télévision Ultra HD mesure environ 5 millimètres d'épaisseur. Une finesse plus conséquente que sur une grande partie des smartphones du marché, mais qui ne couvre cependant pas toute la taille du téléviseur, plus épais de quelques centimètres si l'on descend vers sa base. Néanmoins, sa conception permet de l'approcher au plus près du mur et même de l'accrocher sans être gêné par les câbles, comme on peut le constater sur notre vidéo réalisée lors du CES.

Le X900C intègre des technologies maison, notamment le Vanishing Edge qui optimise l'affichage de l'image sur tout l'écran. Il s'agit comme souvent avant tout d'un discours marketing, même si l'idée est de renforcer l'effet « sans bord » de l'écran. Le téléviseur dispose par ailleurs d'Android TV, ce qui n'est pas une surprise puisque Sony avait annoncé au CES que le système serait disponible sur ses nouveautés de 2015. Enfin, comme annoncé en janvier, le processeur embarqué par le téléviseur est optimisé pour l'upscaling de contenu en 4K.

On regrette toutefois qu'à l'inverse de ses autres modèles, le X900C ne dispose pas encore de prix de vente. Trois diagonales seront commercialisées : 55, 65 et 75 pouces. Dans la mesure où le premier modèle d'écran 4K de la marque est annoncé à 1300 dollars pour 42,5 pouces, la note sera assurément très salée pour l'écran Ultra HD le plus fin du monde.

OFFICE : POWERPOINT PILOTÉ DEPUIS ANDROID... ET MAINTENANT L'APPLE WATCH

PowerPoint s'ouvre plus largement aux écrans tiers. Deux semaines après la mise en ligne d'un client permettant de piloter sa présentation depuis un smartphone Android, Microsoft propose une fonction équivalente sur l'Apple Watch. Microsoft a publié cette semaine la version 1.8 des applications iOS tirées de la suite Office. Entre autres corrections de bugs, cette mise à jour introduit une nouveauté dédiée à Powerpoint : la possibilité de piloter ses présentations depuis une montre Apple Watch. Baptisée PowerPoint Remote for Apple Watch, ce petit client permet de lancer une présentation stockée sur un iPhone et de naviguer entre les différentes diapositives, ainsi que de consulter le temps écoulé et le numéro associé à la diapositive affichée.

Tout à sa stratégie d'essaimage sur les différents terminaux du marché, l'éditeur avait déjà procédé à une offensive de charme similaire en direction d'Android. En effet, le 9 avril dernier, Microsoft a publié sur Google Play l'application gratuite Office Remote for Android, qui propose quant à elle de piloter depuis son smartphone une présentation hébergée sur un ordinateur Windows, les deux appareils devant être reliés en Bluetooth.

Outre la navigation, l'application inclut notamment le lancement des fichiers multimédia intégrés à une présentation PowerPoint, ainsi que la consultation des notes privées associées. Elle permet aussi de se déplacer au sein de documents Word et Excel. Il faudra toutefois disposer d'Office 2013 ou d'une version plus récente de la suite.

Pour l'instant, Microsoft n'a en revanche rien développé à destination des montres connectées Android. Les concernés auront cependant tout loisir de se tourner vers des applications tierces telles que Air PPT. Au prix d'une installation en deux temps (un client sur la montre, un autre sur le PC), celles-ci présentent un niveau de fonctionnalité équivalent à ce que permet Remote for Apple Watch.

Nokia reviendrait bien sur le marché des smartphones l'année prochaine

NOKIA entendrait bel et bien revenir sur le marché des téléphones mobiles en 2016. Les travaux seraient pris en charge par Nokia Technologies.

La firme finlandaise Nokia est au cœur d'une véritable restructuration interne. Après avoir revendu sa division mobile à Microsoft, la société se concentre sur ses activités de réseaux et a formulé une proposition de rachat à Alcatel Lucent. En parallèle, Nokia a confirmé vouloir revendre ses actifs sur le secteur de la cartographie avec Here, et découlant du précédent rachat de Navteq.

Toutefois, si Nokia souhaite renforcer ses échanges avec les opérateurs à travers le monde pour s'imposer en tant qu'équipementier, la firme n'en a pas pour autant fini avec les produits à destination du grand public. Ainsi sa division Nokia Technologies a quelques cartes à jouer à l'avenir, en calquant les stratégies précédemment mises en œuvre par Kodak ou Polaroïd.

En revendant sa division mobile à Microsoft, Nokia s'engageait à ne pas revenir sur le marché des téléphones avant 2016. Aussi, Nokia n'est pas en mesure de commercialiser sa marque à un tiers avant le troisième trimestre 2016. Ce nouveau départ devrait être articulé autour du système Android et pour éviter toute confusion, Microsoft préfère d'abord asseoir sa marque sur la gamme Lumia avant que Nokia ne sorte ses premiers smartphones dont la production est sous-traitée en Chine.

Le magazine Recode rapporte de sources internes que la société compte bien commercialiser à nouveau ses propres téléphones. Nokia Technologies a déjà sorti sa tablette Android N1 ainsi que son Z launcher pour le système de Google. Concrètement, Nokia a commercialisé sa marque et le design de la tablette, et pourrait donc en faire de même pour les smartphones. La filiale dispose en outre d'environ 10 000 brevets commercialisés aux autres fabricants.

Questions ?
Réponses !

LES ADJUVANTS DANS LES VACCINS : À QUOI ÇA SERT ?



Comme l'indique leur nom tiré du latin adjuvare (aider), les adjuvants concourent à l'efficacité de nombreux vaccins. Les plus utilisés aujourd'hui sont les sels d'aluminium, mais depuis quelques années, de nouvelles substances ont été développées en grand nombre.

Les vaccins induisent chez un hôte des réactions immunitaires protectrices qu'il développe normalement, en réponse à une attaque par un agent pathogène. Tout vaccin est constitué d'une partie antigénique spécifique du pathogène contre lequel il doit protéger, laquelle provoque une réponse des lymphocytes T et B avec production de cellules mémoire.

Rôle facilitateur des adjuvants dans les vaccins

L'ensemble de cette réaction forme ce que les spécialistes appellent la réponse d'immunité adaptative. Pour être pleinement efficace malgré tout, le vaccin doit d'abord stimuler les mécanismes de l'immunité innée. Ces derniers ont pour rôle d'activer les cellules produisant la réponse immune acquise adaptative. C'est l'ensemble de ce processus, qui est rendu possible grâce aux adjuvants. Autrement dit, l'adjuvant améliore la réponse immunitaire de l'organisme. Il en existe plusieurs types : il peut s'agir de gels d'hydroxyde d'aluminium, de suspensions bactériennes mortes, ou d'émulsions diverses.

La capsule spatiale CST-100, de Boeing, est prête et attend son lanceur

À deux ans du premier vol d'essai inhabité de la capsule CST-100 de Boeing, tous les voyants sont au vert. La firme américaine a précisé son calendrier, confirmant notamment qu'elle était prête à transporter des astronautes de la Nasa dès la fin 2017. Encore faut-il choisir le lanceur, car plusieurs sont sur les rangs.

Boeing et SpaceX, les deux entreprises à avoir remporté en septembre 2014 le contrat de la Nasa pour transporter ses astronautes à bord de la Station spatiale internationale et les redescendre sur Terre, ont indiqué qu'ils seraient prêts d'ici fin 2017 pour débuter leur service de transport commercial. Boeing a profité du 31e Space Symposium pour donner de nouvelles informations sur l'état d'avancement de sa capsule baptisée CST-100 qui sera également commercialisée pour des vols privés de tourisme spatial à destination de la future Station spatiale de Bigelow Aerospace.

Le CST-100 sera capable de transporter jusqu'à sept passagers accompagnés ou pas de fret. La configuration standard de la Nasa sera cinq passagers et du fret. Une des particularités de cette capsule est qu'elle sera autonome pour s'arrimer à la Station spatiale internationale, ce qui réduira considérablement le temps de formation des futurs pilotes. Elle n'utilisera pas un des bras robotiques du complexe orbital mais un système semblable à celui du Véhicule de transfert automatique (ATV) de l'Agence spatiale européenne, en bien moins complexe. Enfin, pour limiter les coûts de développement, cette capsule reprendra un certain nombre d'équipements de l'avionneur.



Quel lanceur américain pour le CST-100 ?

Boeing a confirmé le planning annoncé en février et a révélé que la sélection du lanceur aura lieu le mois prochain. Celui-ci sera utilisé pour les essais en vol du CST-100 et les premières missions habitées à destination de la Station spatiale internationale. La capsule CST-100 a été conçue pour être compatible avec une très grande variété de lanceurs, dont les Falcon 9 de SpaceX (américains), les Atlas 5 et Delta 4 d'ULA (américains), ainsi que l'européenne Ariane 5, voire le lanceur Liberty qu'ATK et Airbus DS ont toujours en projet. Cela dit, pour des questions d'indépendance et de prestige national, il est peu probable qu'Arianespace se voie confier le lancement du CST-100 !

Dès le lanceur choisi, Boeing débutera la construction de l'adaptateur qui fera l'interface entre l'étage supérieur de ce lanceur et la capsule. Le pas de tir du lanceur sera adapté aux contraintes d'un vol habité. Une attention particulière sera donnée à l'accessibilité de la capsule en position haute sur le lanceur et surtout à l'adaptabilité de ce pas de tir à une éjection d'urgence de la capsule depuis celui-ci en cas de risque pour la sécurité des astronautes. Des essais en soufflerie seront également réalisés sur des maquettes afin d'affiner les calculs de performances pendant la phase d'ascension du lanceur et aussi pour déterminer les profils précis d'annulation de la mission (séparation d'urgence de la capsule du lanceur).

Le premier vol d'essai sans équipage est prévu en avril 2017 à destination de la Station spatiale internationale. Pour l'instant, Boeing n'a pas précisé si le CST-100 s'y amarrerait ou s'il se contenterait d'un bref passage à proximité avant de retourner se poser sur Terre. Ce vol sera suivi en juillet d'un autre vol d'essai, habité celui-là, avec comme équipage un pilote d'essai de Boeing et un astronaute de la Nasa, qui seront nommés cet été.

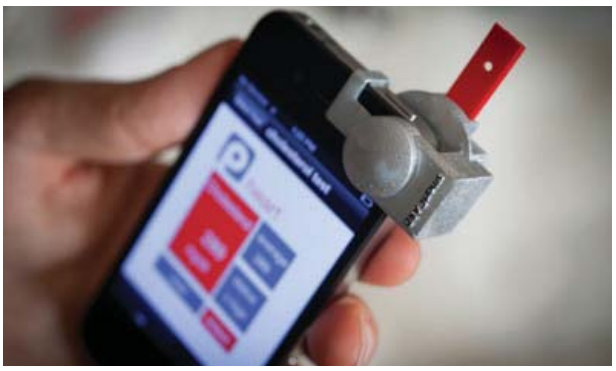
La combinaison spatiale portée par les futurs passagers et pilotes du CST-100 sera également présentée à cette occasion. Elle sera fabriquée par la firme américaine David Clark à qui l'on doit notamment les combinaisons des astronautes qui volaient à bord des navettes spatiales. Si tous ces tests s'avèrent concluants, la première mission opérationnelle à destination de la Station spatiale internationale devrait avoir lieu en décembre 2017.

diagnostiquer un cancer avec son smartphone

D3 SYSTEM, un appareil inspiré de la technologie des smartphones, pourrait permettre d'établir à distance un diagnostic moléculaire de tumeurs cancéreuses et d'autres maladies à bas coût dans des régions dépourvues des dernières technologies médicales.

Des chercheurs du Massachusetts General Hospital utilisent la technologie produisant des hologrammes pour rassembler des images microscopiques détaillées en 3D permettant des analyses numériques de la composition moléculaire des cellules et des tissus. Leur invention est décrite dans les Comptes rendus de l'Académie américaine des Sciences (Pnas).

L'appareil expérimental, appelé D3 system (digital diffraction diagnosis), se compose d'un module d'imagerie avec une lampe à diode électroluminescente (Led) alimentée par une pile attachée à un smartphone qui enregistre des données d'images en haute définition avec sa caméra. Le D3 est ainsi capable de mémoriser dans une seule image les informations moléculaires de plus de 100.000 cellules dans un échantillon de sang ou de tissu. Ces informations peuvent ensuite être transmises pour analyse à un serveur à distance, capable de produire des graphiques et ce via un réseau crypté. Les résultats sont rapidement renvoyés au centre de soins.



Pour effectuer des analyses moléculaires des tumeurs, l'échantillon de sang ou de tissu est marqué avec des micro-billes de plastique programmées pour s'attacher aux molécules cancéreuses. L'analyse de l'image contenant les données moléculaires des échantillons permet ainsi de rapidement faire la distinction entre molécules cancéreuses et saines. Un test pilote du D3 avec des lignées de cellules cancéreuses a permis de détecter la présence de protéines tumorales avec une exactitude et une précision équivalentes aux meilleurs systèmes actuels d'analyse moléculaire, selon ses inventeurs. Le D3 peut ainsi effectuer l'analyse simultanée de plus de 100.000 cellules.

Les chercheurs ont ensuite effectué des analyses d'échantillons de tissus du col de l'utérus prélevés chez 25 femmes dont le frottis cervico-vaginal était anormal. Le D3 a permis de détecter rapidement et sans erreur les échantillons à haut risque de cancer, ceux à bas risque et bénins, obtenant les mêmes résultats que les systèmes conventionnels d'analyse.

CONFLIT ENTRE LA CONSERVATION DE LA NATURE ET LA SURVIE DES POPULATIONS AUTOCHTONES :

Le WWF accusé de violations des droits de l'Homme

Survival International, le mouvement mondial pour les droits des peuples indigènes, a révélé que de graves abus étaient commis à l'encontre des Pygmées baka[1] du sud-est du Cameroun, aux mains des brigades anti-braconnage soutenues et financées par le Fonds mondial pour la nature (WWF). Les Baka sont illégalement expulsés de leurs terres ancestrales au nom de la conservation, la plus grande partie de leur territoire étant transformée en "zones protégées" – dont des zones de chasse au trophée.

Plutôt que de s'en prendre aux puissants individus qui se cachent derrière ce braconnage organisé, les gardes forestiers et les soldats poursuivent les Baka qui pratiquent une chasse de subsistance. Les Baka et leurs voisins accusés de braconnage risquent la détention, les coups et la torture. Ils font état de nombreux morts parmi eux suite à ces expéditions punitives.
Le ministère camerounais des Forêts et de la Faune, qui emploie les gardes forestiers, est financé par le WWF qui apporte également à ces derniers une assistance technique, logistique et matérielle. Sans son soutien, les brigades anti-braconnage ne pourraient pas agir.
Les normes fixées par les Nations-Unies requièrent que le WWF prévienne ou atténue "les effets négatifs sur les droits de l'homme directement liés à ses opérations" même s'il n'y a pas contribué, or le géant de l'industrie de la conservation semble réticent à les mettre en pratique. Bien qu'il ait été prouvé que les brigades anti-braconnage ont bel et bien violé les droits des Baka, le WWF continue de leur apporter son soutien.
Suite à la perte de leur territoire et de leurs ressources, on constate un déclin de l'état de santé des Baka et une augmentation des maladies telles que paludisme et sida. Ils craignent de pénétrer dans la forêt qui leur a apporté tout ce dont ils ont besoin durant d'innombrables générations. Ils risquent la détention, les coups, la torture et la mort aux mains des équipes anti-braconnage soutenues par le WWF. Un Baka a confié à Survival : "La forêt appartenait aux Baka mais ce n'est plus le cas. Nous circulions dans la forêt au gré des saisons mais maintenant nous avons peur de le faire. Pourquoi ont-ils le droit de nous interdire de pénétrer dans la forêt ? Nous ne savons pas vivre autrement. Ils nous battent, nous tuent et nous obligent à fuir et à nous réfugier au Congo".
En effet, les Baka n'ont ni consenti à la création de zones protégées sur leur territoire, ni accepté les lois qui les criminalisent et les assimilent à des braconniers parce qu'ils chassent pour se nourrir. Ils subissent harcèlement, coups et torture et nombreux sont ceux qui dénoncent des morts parmi eux suite aux mauvais traitements.
Stephen Corry, directeur de Survival, a déclaré aujourd'hui : "Les peuples indigènes sont les meilleurs défenseurs de l'environnement et les meilleurs gardiens du monde naturel. Ils connaissent mieux que quiconque leurs terres et tout ce qui s'y rapporte. Un idée équitable et irréprochable de la conservation va de pair avec le respect du droit international relatif aux peuples indigènes, particulièrement leurs droits territoriaux. Les organisations telles que le WWF devraient être à leur écoute, leur apporter l'aide dont ils ont besoin concernant la protection de leurs terres et les soutenir autant que possible. Il est urgent de repenser la notion de 'conservation'".
Survival a introduit une requête auprès de la Commission nationale camerounaise des droits de l'homme et des libertés l'exhortant à enquêter sur ces violations des droits de l'Homme.

Un an après : le WWF n'a toujours pas mis fin aux exactions commises à l'encontre des Pygmées

Le WWF a dans un premier temps réagi avec agressivité à la campagne épistolaire de Survival dénonçant ces abus, qualifiant celle-ci de 'calomnieuse', 'absurde' et ne 'servant que ses propres intérêts'. Plus récemment, le WWF a admis être 'conscient que la situation défavorisée générale des Baka trouve aussi son origine dans leurs relations avec les gardes forestiers, la police et les tribunaux'.
Treize ans après avoir été informé pour la première fois, le WWF n'a toujours pas pris de mesures pour mettre fin aux exactions commises par les brigades anti-braconnage à l'encontre des Pygmées baka et de leurs voisins au sud-est du Cameroun.
Près de 9 000 personnes ont écrit au WWF pour l'appeler à veiller à ce que son financement ne soit pas utilisé pour violer les droits des Baka et de leurs voisins. L'an dernier, des villageois avaient demandé au WWF de suspendre son aide.

Un OGM peut en cacher un autre

DES CRYPTO-OGM dans nos champs? Fin mars, neuf associations ont déposé un recours devant le Conseil d'Etat afin d'obtenir un moratoire sur les variétés rendues tolérants aux herbicides (VrTH). Problème, elles ne sont pas considérées comme des OGM, du fait qu'elles sont obtenues par mutagénèse, et non par transgénèse.
«Nous sommes dans la même situation qu'en 1998», haute époque de la lutte contre les OGM, estime Patrick Rivolet, porte-parole de l'Appel de Poitiers [1]. Cette fois-ci, il ne s'agit pas de plantes transgéniques, mais de variétés obtenues par mutagénèse, les VrTH.
En bref, les mutations sont provoquées non pas de manière ciblée comme avec les OGM «classiques», mais de manière aléatoire par un traitement physique ou chimique. Le caractère d'intérêt, en l'occurrence une tolérance à un herbicide, est ensuite sélectionné parmi les divers mutants obtenus au hasard.
Or dans la législation européenne sur les OGM, la mutagénèse fait l'objet d'une exemption –avec une autre technique, celle de la fusion cellulaire. Dès lors, elle n'est pas concernée par la directive n°2001/18 relative à la dissémination volontaire d'organismes génétiquement modifiés dans l'environnement.
Bilan: les variétés VrTH ne sont pas considérées comme des OGM, et ne sont pas régulées comme telles. Pourtant, les risques seraient tout aussi importants, craignent plusieurs associations, qui s'en inquiètent depuis 2010.

Des «éponges à pesticides»

Dans une tribune publiée le 20 mars dans le quotidien Libération, 44 personnalités scientifiques et associatives les qualifient de «véritables éponges à pesticides». Ce qui semble bien peu compatible avec les objectifs affichés du plan Ecophyto, dont la version remaniée prévoit de réduire l'usage de pesticides de 50% d'ici 2025.
Comme pour leurs cousins OGM, les experts évoquent des risques de contamination génétique de l'environnement, et d'expansion des adventices résistantes. Les VrTH «échappent à toute évaluation sur l'environnement, la santé, à toute obligation d'étiquetage, de traçabilité et d'information des utilisateurs et des consommateurs», déplorent-ils.
C'est avec le tournesol que la technique s'est d'abord fait connaître, avec la variété Express'Sun de Pioneer. Pour Inf'OGM, «il est extrêmement difficile, pour ne pas dire impossible, de connaître les surfaces cultivées avec ces variétés mutées. En 2013, 20% des cultures de tournesol étaient déjà rendues tolérantes aux herbicides. Le ministère de l'agriculture, lui, nous a précisé que 17.000 hectares de colza [Clearfield de BASF, ndlr] et 110.000 hectares de tournesol rendus tolérants à un herbicide ont été semés en 2014, sans vouloir nous préciser ses sources» [2.
«Si le colza explose de la même façon que le tournesol, nous serons face à un dossier que plus personne ne pourra maîtriser: nous sommes sciemment en train de fabriquer du risque», juge Patrick Rivolet. Les vifs débats sur les OGM nous l'ont appris: le colza, dont la graine, légère, se disperse au loin, se croise facilement avec d'autres brassicacées (moutarde des champs, ravenelle, rapistre, etc.), au risque de voir la mutation fuiter massivement dans l'environnement.

Ministères, Matignon puis Conseil d'Etat

Après «avoir rencontré les ministères de l'agriculture et de l'écologie à huit reprises ces deux dernières années», les associations ont envoyé mi-décembre 2014 un courrier au premier ministre Manuel Valls. Sans réponse: lors d'un rendez-vous mi-mars, son cabinet affirmait même ne pas en avoir eu vent, «une stratégie d'enfarinage», grince Patrick Rivolet.
Dès lors, les neuf associations , sous l'égide de l'Appel de Poitiers, ont déposé fin mars un recours devant le Conseil d'Etat pour absence d'évaluation des VrTH, réclamant «un moratoire immédiat» pour la vente et la mise en culture du colza issu de ces variétés. Interrogé sur l'argumentaire juridique d'une telle demande, Patrick Rivolet évoque notamment l'«incohérence» avec la législation européenne sur les semences, qui impose de prouver l'absence de risque pour toute nouvelle variété.
Interrogé sur les raisons de ce blocage, le porte-parole de l'Appel de Poitiers considère que Matignon «ne veut pas arbitrer entre les ministères de l'agriculture et de l'écologie». Si ce dernier «prend en compte nos arguments», le premier y serait bien moins réceptif. «Le lobby des phytosemenciers a fait son boulot», ajoute-t-il.
Suite aux diverses réunions avec les ministères, ceux-ci auraient saisi le Haut conseil des biotechnologies (HCB) et l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses), affirme Patrick Rivolet. En 2011, une expertise collective du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et de l'institut national de la recherche agronomique s'était montré pour le moins réservé face aux VrTH.
Lancé en juin 2012 par 16 associations, l'Appel de Poitiers est un collectif visant à protéger les pollinisateurs et la biodiversité, à changer les pratiques agricoles et à faire reconnaître les droits des paysans.
Selon des chiffres publiés en décembre 2014 par le ministère de l'agriculture, le colza est cultivé sur 1,5 million d'hectares, le tournesol sur 658 000 hectares.
Ces associations sont Les Amis de la Terre, la Confédération paysanne, le Collectif vigilance OGM de la Charente, Vigilance OGM 33, Nature & Progrès, le Réseau semences paysannes, le Comité de soutien aux faucheurs volontaires du Maine et Loire, OGM dangers et Vigilance OG2M.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Offre d'emploi

Société internationale, Cherche assistante de direction, bonne présentation, apte à se déplacer, maitrise de l'outille informatique, multilingue (arabe, français, anglais), envoyer CV a l'adresse mail suivante : **a.icbs@yahoo.fr ou b malikssa@yahoo.fr**

EMPLOI DEMANDES

Jeune homme licencié en science politique cherche emploi, sérieux et dynamique, ayant expérience. Tél. : (0560) 31.47.11.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre.
Tél., (0664) 52.12.40.

JF. 25 ans sérieuse, titulaire d'une licence en commerce International cherche Emploi.
Tél : (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres.
Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique.
Télé. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée.
Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

JF ing d'etat en Informatique avrc experiences cherche emploi dans le domaine ou autre
Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite.
Tél. : (0790) 62.40.19

OFFRE D'EMPLOI

SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION BASÉE À ALGER

CHERCHE

- Un Directeur Général (Maîtrise de l'anglais exigée)
- Une Assistante de Direction (Maîtrise de l'anglais exigée)
- Un Responsable des Ressources humaines
- Un Conducteur de Travaux
- Un Conducteur de Travaux Principal (Notions d'anglais)
- Un Métreur-Vérificateur
- Un Chef de Chantier
- Un Topographe
- Un Informaticien
- Un Comptable

▸ Expérience de 05 ans minimum exigée.
▸ Permis de Conduire et Disponibilité

Envoyer CV et Lettre de Motivation :
Email : winajob@yahoo.com

Villa

Vends villa coloniale, 1050 M2 acte notarié, livret foncier, située les Sources, Bir Mourad Raïs.

Tél. (0661) 59.51.07

الطفل يومعزة هواري (المدعو حسني)
السن: 11 سنة رقم الهاتف: 0799 - 54 - 78 - 67
نـــــــداء
أطب المساعدة للحصول على دواء "الربو"، بما في ذلك المضخة والدواء.
أطب مساعدة المحسنين وشكرا.
ccp 171 139 55 clé 53

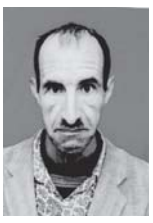
Une mère de 3 enfants en bas âge, dont le mari est gravement malade, demande à toute personne pouvant l'aider à payer son loyer et à subvenir aux besoins de sa famille de bien vouloir la contacter au
(0779)15.09.25.

Que Dieu vous récompense.
CCP 173 123 80 clé 88

sos

Femme âgée de 38 ans, sans ressources, demande une aide charitable pour acquérir du lait réf. : Biomil ou Célia 1er âge dont le prix d'achat atteint les 400 DA, pour son bébé gravement malade. Contacter Mme Attalah Kheira, Cité 300 logts Bloc 24 n° 300 zone 10 Mascara 29000.
Tél. : 0781509853 CCP N° 170 280 10 clé 90.

Avis de recherche



Liyani Ibrahim (malade mental 100 %), né en 1956 à Tizi Ouzou, habitant à Kouba, disparu le 29 mars 2015, et n'a donné aucun signe.
Toute personne l'ayant vu, prière de contacter sa famille au (0771) 94.93.28 ou le commissariat le plus proche.

Vend

Vends dans W. d'Alger, Bordj-El Bahri, prés de l'ex-Enita, lotissement calme, terrains avec acte de 528+304 m2

Tél : (0773).55.80.85

ACHAT

Achat chaudièrres , meubles usées et materiels d'occasion.

Tél : 0770 34 29 73

A VENDRE

Terrain 2300 m2 avec maison F5 à 4 km de Miliana

Tél : 0772 73 24 72

VEND

Particulier vend F3 au rez-de-chaussée cité des Annassers 02 Kouba

N° Tél. : (0778) 20.51.20

VEND

terrain de 300m2 à Ziama Mansoureah (W. Jijel)

Tél. : (0560)35.17.68

VEND

Vend des lots de terrains de 250M et plus à Ouled Moussa 1kl du centre ville. 18U M avec Acte

Tel : 0550.70.58.78

Félicitations

Tout d'efforts formés et de temps passés, mais cela n'est pas partie en vain, car tu as réussit à obtenir ton diplôme de Doctorat avec mention excellent toi

NAAMANE SAIDI

En cette heureuse occasion, tes chers parents, tes frères et ta femme ainsi que toute les familles SAIDI et ABDIS te présentent leurs félicitations du plus profond de leurs cœurs en priant le bon Dieu le tout puissant d'autres réussites incha'Allah.

Alf Mebrouk NAAMANE SAIDI !

REMERCIEMENTS



La famille **KASRI** (ses enfants, sa femme et petit enfants), remercient vivement tous ceux et toutes celles qui se sont associés à leur douleur, suite au décés de leur cher père et grand-père

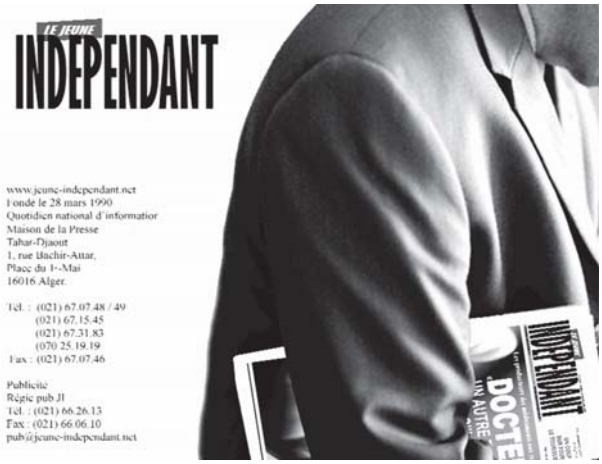
KASRI Ahmed, survenue le 12/04/2015

Que Dieu accorde au défunt Sa Sainte Miséricorde et l'accueille en Son Vaste Paradis

A vendre

Part à Part vend duplex 200 m2 entrée et garage indépendants. Sortie Zéralda

Tél : 0555 83 33 70



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de
9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
AMINE ALOUACHE
direction@jeune-independant.net

Directeur de la Rédaction
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaia
Bejaia : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N° 10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2015
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction. Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

LA VÉRITÉ SUR LES PÂTES



Les pâtes font grossir
FAUX
Tous les spécialistes sont unanimes : les féculents comme les pâtes ne font pas grossir, sauf si vous en consommez des quantités excessives. En effet, les glucides complexes qu'ils contiennent sont lentement assimilés par l'organisme et retardent plus efficacement le retour de la faim. Il est alors plus facile d'éviter de « craquer » entre les repas. Peu grasses lorsqu'elles sont nature (moins de 2 g de graisses pour 100 g de pâtes cuites), le vrai problème des pâtes est plutôt la façon dont nous les préparons ou nous les accompagnons de sauces ou de fromage râpé...

Il y a des vitamines et des minéraux dans les pâtes
VRAI
Les pâtes, comme beaucoup d'autres féculents (riz, légumes secs....), constituent de bonnes sources de vitamines et de minéraux, mais surtout lorsqu'ils ne sont pas trop raffinés. En effet, contrairement aux pâtes classiques faites avec la farine blanche, les versions complètes sont élaborées avec de la farine complète composée avec le grain de blé entier, c'est-à-dire l'amande ainsi que le germe et les enveloppes comestibles. Leur atout : elles sont plus riches en nutriments que les pâtes classiques, en fibres, minéraux et vitamines B. On trouve ainsi des vitamines B1 et B3 pour bien utiliser les glucides, de la vitamine B9 essentielle aux globules rouges et pour le système nerveux du foetus, mais aussi des minéraux comme le magnésium pour l'influx nerveux et la contraction des muscles, et du phosphore, important pour le squelette.

Il faut toujours ajouter un peu d'huile dans l'eau des pâtes pour éviter qu'elles ne collent
FAUX
Les pâtes alimentaires sont préparées avec une variété de blé dur qui possède une haute teneur en protéines (gluten), ce qui donne une pâte qui résiste mieux à la cuisson et qui reste ferme et peu collante. En revanche, on peut très bien ajouter un filet d'huile, notamment d'olive, une fois les pâtes égouttées pour le goût ou pour garder leur texture si on ne les assaisonne pas immédiatement.

COMBIEN DE FOIS SE LAVER LES CHEVEUX ?



SI VOS CHEVEUX SONT NORMAUX : vous serez ravi(e)s d'apprendre que les cheveux normaux sont les moins contraignants à entretenir. Selon Vanessa Giani, ce type de cheveux ne présente aucun problème particulier ; deux shampooings par semaine suffisent largement. De temps en temps, faites suivre le shampooing d'un soin hydratant pour maintenir vos cheveux en parfaite santé.

SI VOS CHEVEUX SONT SECS : les cheveux secs manquent quant à eux d'hydratation. Vanessa Giani conseille de les laver une à deux fois par semaine avec un shampooing et un après-shampooing hydratants, à base d'acides gras essentiels. Complétez avec des soins sans rinçage type baume nourrissant ou huile pour cheveux. Après chaque shampooing, mais aussi au quotidien sur cheveux secs pour les nourrir et combler les brèches. Une fois par semaine, appliquez un masque réparateur.

SI VOS CHEVEUX SONT CRÉPUS : sachez que votre cuir chevelu produit moins de sébum qu'il n'en faut. Pour compenser ce manque, il faut laver sa crinière une à deux fois par semaine avec des soins spécifiques, spécialement conçus pour ce type de cheveux. L'application d'un après-shampooing et d'un masque nourrissant (à base par exemple d'huile d'avocat ou de noix de coco) est indispensable.
Très en vogue, la tendance du Co-wash séduit de plus en plus de chevelures crépues. Cette méthode consiste à remplacer le shampooing par un après-shampooing, plus riche en ingrédients nourrissants et moins agressif.

SI VOS CHEVEUX SONT GRAS : contrairement aux autres types de cheveux, qui ne nécessitent en moyenne qu'un à deux shampooings par semaine, les cheveux gras doivent être lavés plus régulièrement. Les glandes sébacées de ce cuir chevelu produisent trop de sébum. Pour éviter qu'ils ne brillent à la fin de la journée, Vanessa Giani recommande donc de les laver tous les jours. A privilégier : les shampooings à base de plantes aux vertus assainissantes ou de zinc pyrithione, un agent antifongique et antibactérien.

Si vos cheveux ne sont pas gras de nature mais luisent de temps en temps (après une séance de sport, sous l'effet de la chaleur, etc..), vous pouvez les laver plus de deux fois par semaine. Privilégiez un shampooing doux, au pH neutre qui rééquilibre la flore capillaire ou optez de temps en temps pour une méthode alternative…

COMMENT RATTRAPER UN REPAS TROP SALÉ?



La réussite d'un plat passe en partie par un bon assaisonnement. Et lorsqu'on vient de terminer une bonne recette et que l'on s'aperçoit que cette dernière est trop salée, c'est la catastrophe!!! Mais ne vous affolez pas, il y a des astuces pour rattraper votre repas...

- Il suffit d'ajouter une ou plusieurs pommes de terre crues (selon l'importance de la catastrophe) dans votre plat. Elles absorberont, comme par magie, une grand partie du sel et rendront votre plat à nouveau comestible...

- Vous avez aussi l'option du morceau de sucre à mettre dans une cuillère. Vous la laissez tremper quelques instants dans le plat en veillant à ce que le sucre ne fonde pas et ne tombe pas dans la sauce…

- Si on peut rajouter de l'eau, il ne faut pas hésiter, dans le cas contraire mélanger un jus de citron qui devrait tout arranger.

ASTUCE POUR FAIRE BRILLER VOTRE CARRELAGE!

Comment éviter les traces sur le carrelage ? Comment enlever le gras sur le carrelage ? Qu'il soit en grès cérame, en ardoise, en tomettes ou en céramique, si dès que quelqu'un marche sur votre sol des traces de pas se forment ou dès que vous passez la serpillière vous voyez des marques, ressemblant à des traînées grasses, essayez ceci...

Le carrelage de douche

Quand le carrelage d'une douche est sale, il faut le laver pour récupérer les joints et sortir le tartre des surfaces. Pour cela, diluer du vinaigre blanc dans de l'eau chaude.



Mettre sur l'éponge et frotter. rincer et passer encore de l'eau avec un peu de javel puis bien rincer une seconde fois à l'eau claire et laisser sécher.

Tajine au poulet et aux oeufs

Ingrédients:

-4 cuisses de poulet avec le haut ou un petit poulet coupé
-8 oeufs
-1 oignon émincé
-1/2 botte de persil plat émincé
-1/2 botte de coriandre émincée
-2 gousses d'ail
-1 c. à café de citron confit (ou plus selon le goût)
-1 bâton de cannelle
-1 c. à café de Rass El Hanout
-1/2 à 1 c. à café de gingembre moulu
-1/2 à 1 c. à café de curcuma moulu
-Un peu de safran si vous en aimez
-Poivre noir et sel
-2 c. à soupe d'huile d'olive

Les étapes:

Dans un tajine ou une sauteuse, faire chauffer l'huile et y faire suer l'oignon et l'ail.
Ajouter le poulet, le persil, la coriandre,



le citron confit ainsi que les épices, puis mélanger pour bien faire imprégner les saveurs.
Faire dorer à souhait puis arroser d'un grand verre d'eau de manière à couvrir à mi-hauteur le poulet.
Fermer et laisser cuire 30 min en surveillant la cuisson et le bouillon, n'hésitez pas à arroser de très peu d'eau au fur et à mesure.
Dans un grand bol, battre les oeufs en omelette, saler légèrement.
Verser sur le poulet en veillant à en disposer partout. Réduire le feu et laisser cuire 5 à 8 min.
Le tajine doit être doré et bien pris.
Serivir avec du pain.

Knidlettes

Ingrédients pour la pâte:

-3 mesure de farine
-1 mesure de beurre clarifié
-1 pincée de sel
-eau de fleur d'oranger pour ramasser la pâte.
Pour la Farce:
-3 mesure d'amande (400g)
-1 mesure de sucre glace
-1/2 c à c de vanille
-2 à s de fleur d'oranger
-3 à 4 oeufs
-2 c à s de beurre fondu
Décoration:
-Miel-fleur d'oranger + Paillettes alimentaire + Amandes entières

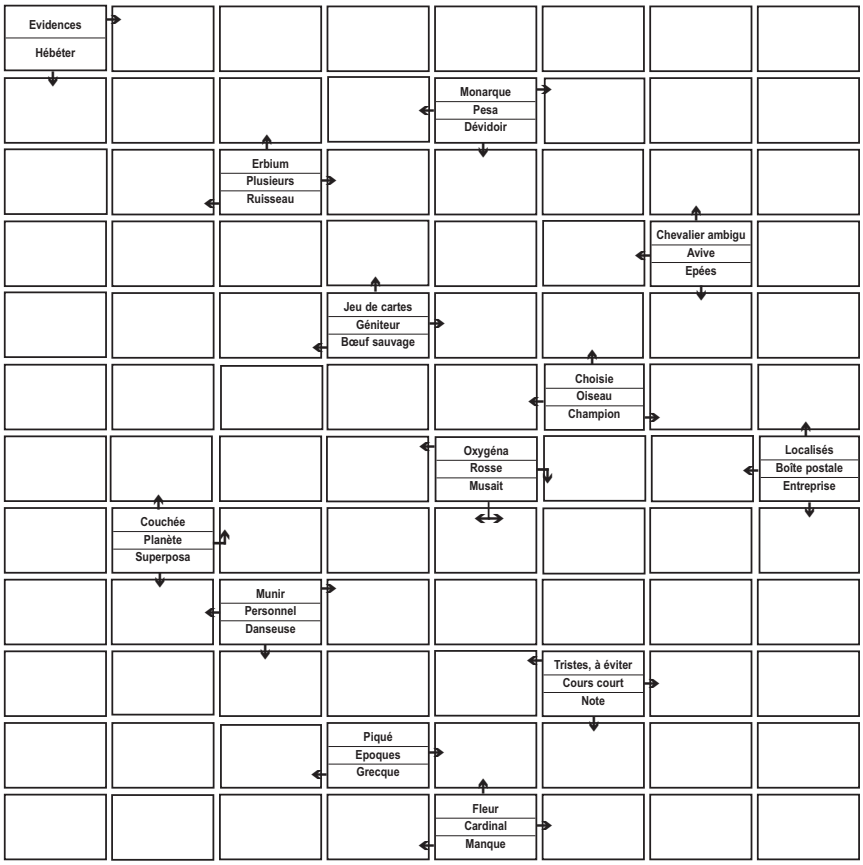
Préparation pour la pâte:

Mettez la farine dans une jatte avec le sel, faites un puits et versez le beurre fondu et frottez entre les mains pour faire pénétrer le gras.
Ajouter fleurs d'oranger et ramasser la pâte qui doit être un peu ferme.
Couvrir et laisser reposer.



Mettez la poudre d'amande dans un saladiers et mélanger avec les autres ingrédients pour avoir une pâte molle.
Fleurez le plan de travail et aplatissez la pâte avec un rouleau a pâtisserie.
Coupez des formes rondes dentelées avec un emporte pièce.
Dans des petits moules a tartelettes ,glissez la pâte que vous avez coupé dans le moule et la remplir de farce.
Piquer chaque gâteau avec une amande entière, mettez les mouler remplis dans un plat. Enfourner a 180° pour 35 40 mn.
A la sortie tremper les gâteaux dans le miel chauffer et parfumé a la fleur d'oranger. en suite décorer avec les paillettes alimentaires. mettez les gâteaux dans des caissettes.

Mots fléchés n° 1404



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1403

Horizontalement

- BRASSER
DAINE - VA
ELANCE - I
MI - ESSOR

OSEE - SUE
REG - TES -
ARASE - TA
LARVES - V

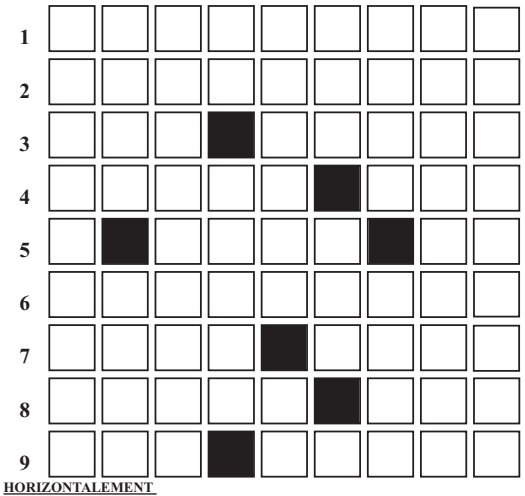
I - DE - OBI
SU - LEURS
ETATS - IE
REMETTES

Verticalement

- DEMORALISER
BALISERA - UTE
RIA - EGARD - AM
ANNEE - SVELTE

SECS - TEE - EST
S - ESSE - SOU - T
EV - OUST - BRIE
RAIRE - AVISES

Mots croisés 9/9 n° 1404



HORIZONTALEMENT
1. Incroyables - 2. Demeurer ferme et constant - 3. Gendre du Prophète - Petit pied - 4. Souhaiter - Cri d'assaut - 5. Passé sous silence - Ingurgité - 6. Indéchiffrable - 7. Poèmes - Nirvâna - 8. Superposée - Produit de mer - 9. Quart chaud - Doctrine.

VERTICALEMENT
1. Dispersé - 2. Fendu - Réserve de pis - 3. Caractère léger - 4. Face de dé - Envoyée - 5. Récupéré - Agent de liaison - 6. Salut romain - Textuellement - 7. Sans bavures - Vent froid - 8. Bouleversées - 9. Erotique.

SOLUTION N°1403

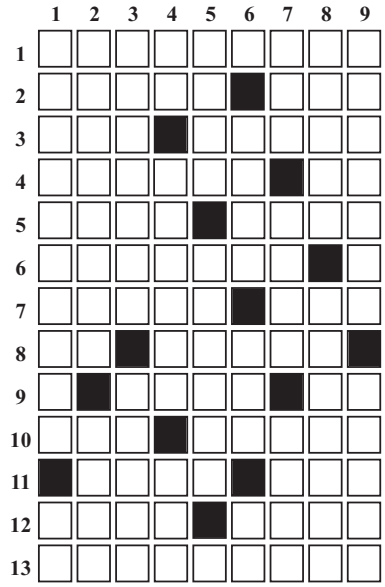
HORIZONTALEMENT

APOCOPEES
PLEONASME
PEUT - TOP -
ENFIN - PIE
TU - LABELS
EMPLIR - AC
N - ROSIS - A
CAIN - DEAL
EUS - FESSE

VERTICALEMENT

APPETENCE
PLENUM - AU
ŒUF - PRIS
COTILLON -
ON - NAIS - F
PAT - BRIDE
ESOPE - SES
EMPILA - AS
SE - ESCALE

Mots croisés 9/13 n° 1403



HORIZONTALEMENT
1. Faire des remarques sur un texte - 2. Ennuis - Il reçoit le boulin - 3. Ville française - Aspiras - 4. Ions - Contre - 5. Jeu de hasard - Roi légendaire athénien - 6. Tomber en ruine - 7. Pas autrement - Personnels - 8. Note de musique - Gâteau sec - 9. Monnaie - Petit cube - 10. Banni de certains régimes - Bondit - 11. Colline - Pièce étanche - 12. Grand arbre - Morceaux de mur - 13. Propagande.

VERTICALEMENT
1. Courses bruyantes et tumultueuses - Sur une partition - 2. Drame lyrique religieux - Non blanchi - 3. Plat de viande - Métal dense - 4. Possessif - Apprenti matelot - Si important - 5. Elle porte la culotte - Quantité de papiers - 6. Epointée - Pièce vestimentaire féminine - Ordinateur personnel - 7. Camelote - Claire-voie en amont d'une vanne - Erodai - 8. Voiture pour la casse - Alourdissant - 9. Eprouves - Compacte.

SOLUTION N° 1403

HORIZONTALEMENT

ANTIMITES
BAROUF - PU
SPA - TSARS
EPICE - QI -
NANA - RUSH
C - ENFUI - Y
EH - COBAYE
SAFARI - ON
- VOL - SAGE

ARRET - GI -
BEA - GRISE
B - GAVER - U
EDEN - GAIS

VERTICALEMENT

ABSENCES -
ABBE
NAPPA - HAVRE -
D
TRAINE - FORA-

GE
IO - CANCALE -
AN
MUTE - FOR -
TGV -
IFS - RUBIS - REG
T - AQUIA -
AGIRA
EPRIS - YOGIS - I
SUS - HYENE -
EUS

soduku 133

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

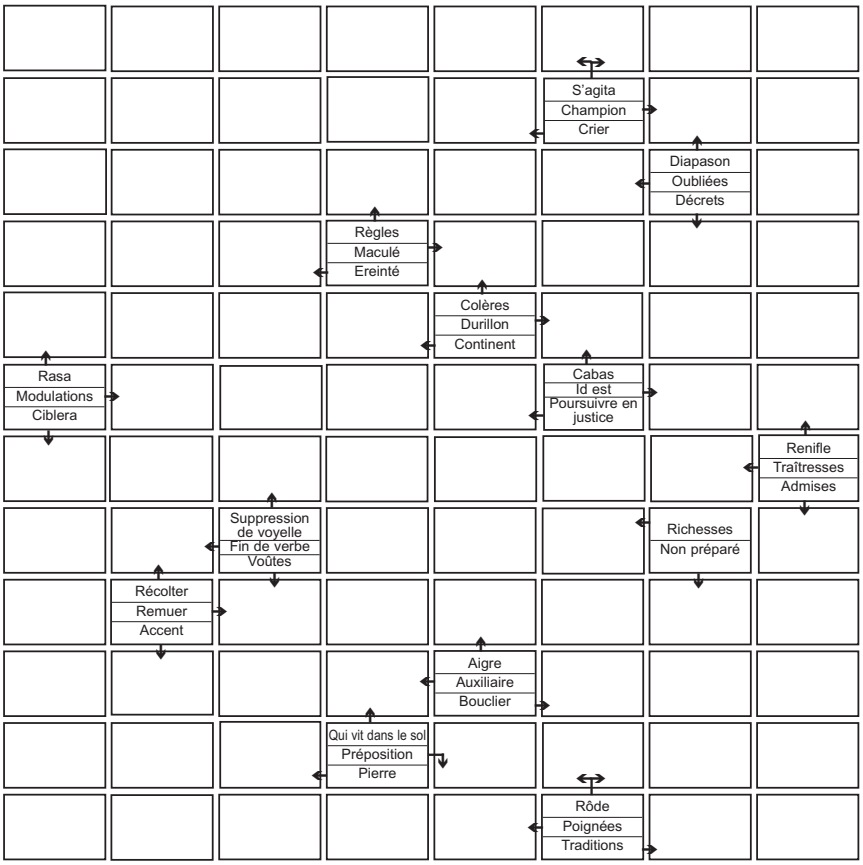
		5	1		4		6	
				8	3			7
	3		7			4		2
6				4		7		
2	7						5	1
		9		7		2		
1		7			9		8	
9			2	3				
	4		8		7			6



Solutions

4	6	5	7	1	2	8	3	9
3	7	8	6	9	4	2	5	1
2	9	1	5	8	3	6	7	4
9	8	4	1	3	6	7	2	5
7	3	6	2	5	9	4	1	8
1	5	2	4	7	8	3	9	6
6	2	3	9	4	5	1	8	7
5	4	7	8	2	1	9	6	3
8	1	9	3	6	7	5	4	2

Mots fléchés n° 1477



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1476

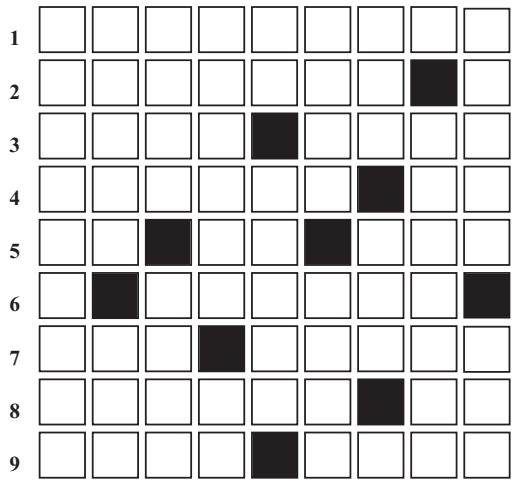
Horizontalement

– SENTIER
FORE – NUE
AURES – SI
BRESIL – N
RIS – GAVE
IR – ONDE –
CACHE – LC
ASIR – CLE
T – GENRES
IDA – OUIS
OURS – ETE
NOEUD – ES

Verticalement

– FABRICATION
SOURIRAS – DUO
ERRES – CIGARE
NEES – OHRE – SU
T – SIGNE – NO – D
IN – LAD – CRUE –
EUS – VELLEITE
REINE – CESSES

Mots croisés 9/9 n° 1477



SOLUTION N° 1476

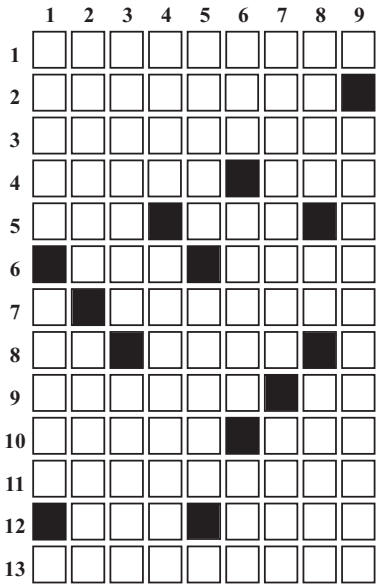
HORIZONTALEMENT
AMULETTES
PANAMA – NA
PR – MURETS
ERMITAGE –
NAIN – SORT
D – SET – URE
ILE – HATER
CORNER – ER
ETAI – ANSE

VERTICALEMENT
APPENDICE
MARRA – LOT
UN – MISERA
LAMINE – NI
EMUT – THE –
TARAS – ARA
T – EGOUT – N
ENTERREES
SAS – TERRE

HORIZONTALEMENT
1. Métier libéral – 2. Ramène à la vie – 3. Rendu sans éclat – Coin doux – 4. Roches siliceuses – Parfois pronom – 5. Titane – Branché – Parcourut – 6. Rossés – 7. Canton suisse – Battit – 8. Arbrisseau à fleurs – Personnel – 9. Elle fait l'affiche – Certaine.

VERTICALEMENT
1. Propriétaires d'un navire – 2. Résisté – Il suit la tétée – 3. Palpa – Dégénéra – 4. Enseigna – Fin de verbe – 5. Condition – Pénètre – 6. Monceau – Déformé – 7. Propre – Bouquinés – 8. Achever avec succès – 9. Liquident – Bière anglaise.

Mots croisés 9/13 n° 1477



HORIZONTALEMENT
1. Rejoindre – 2. Cupidités – 3. Légère et floue – 4. Esclave grec – Tonus – 5. Napperons – Terrain – 6. Possessif – Service d'urgences – 7. Jours – 8. Cale – Attachée – 9. Débris – 10. Faire du tort – Endosse – 11. Place déterminée – 12. Ecole de cadres – Vocifère – 13. Chevaux de bataille.

VERTICALEMENT
1. Kidnappés – Narine de cétacé – 2. Gobes – Nettoyée – Tambourines – Rois de la savane – 4. Allure de cheval – Ensemble des personnels – 5. Signes de jubilation – Mangeuses de laine – 6. Balle imparable – Grivoises – Pas ailleurs – 7. Groupement humain – Génitrice – 8. Crochet de boucherie – Note de musique – Se plaindre – 9. Essuyées.

SOLUTION N° 1476

HORIZONTALEMENT
CASSOULET
OLE – USITE
NEVA – INNE
SRILANKA –
ET – ALES – P
REFILE – DO
VERNISSEE
A – ASA – ART
TRI – NON – E
OO – ACIDES
ISOLES – IS
RIRE – OCRE
ERE – ONDES

VERTICALEMENT
CONSERVATOIRE
ALERTEE – ROSIR
SEVI – FRAI – ORE
S – ALAINS – ALE –
OU – ALLIANCE – O
USINEES – OISON
LINKS – SAND – CD
ETNA – DER – EIRE
TEE – POETESSES

soduku 206

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

		4	8		2			
		1				3		5
2	3					4		
9			6		4			
	2				3		8	
3			2	5				6
	6	7					5	
				4		1		2
	4				5		3	

SOLUTIONS

4	8	2	6	3	9	7	1	5
1	7	6	4	5	8	9	2	3
5	3	9	7	2	1	6	4	8
2	1	4	8	7	6	5	3	9
6	5	8	3	9	2	1	7	4
7	9	3	5	1	4	2	8	6
9	4	7	1	8	5	3	6	2
8	2	1	9	6	3	4	5	7
3	6	5	2	4	7	8	9	1

LE JEUNE INDEPENDANT

LE JEUNE INDEPENDANT EST DESORMAIS DISPONIBLE SUR VOS SMARTPHONE. TELECHARGER NOTRE APPLICATION ANDROID SUR GOOGLEPLAY



KIOSCOM
Lisez INDEPENDANT
Sur : www.kioscom.com
Google play App Store
contact@kioscom.com

19.55 : Grey's Anatomy



Série avec Ellen Pompeo, Patrick Dempsey…
Callie est menacée de poursuites judiciaires par Travis Reed, un snowboarder professionnel et ex-patient handicapé à la suite de son opération de la hanche. Le procès, au cours duquel tous ses confrères présents lors de l'intervention témoignent, se présente mal pour la chirurgienne. Alors qu'elle perd pied, son père lui rend une visite surprise pour la soutenir. Ses paroles se révèlent très réconfortantes.

20.00 : La liste de mes envies



Comédie avec Mathilde Seigner, Marc Lavoine…
Jocelyne Guerbette, mercière à Arras, tient un blog, pour faire la promotion de son commerce, et mène une vie simple en compagnie de son mari, Jo, et de ses enfants. Devant l'insistance de ses deux meilleures amies, Danielle et Danielle, elle accepte de jouer à la loterie, sans trop y croire. Quand elle apprend qu'elle a gagné 18 millions d'euros à la loterie, elle ne veut en parler à personne de peur d'être perçue différemment.

19.55 : M6 fête les 30 ans du Top 50 - Les tubes qui font danser ! Volume 1



EMISSION MUSICALE
Les animateurs de la chaîne sont de nouveaux réunis sur la scène du Palais des Sports de Paris pour fêter comme il se doit les 30 ans de l'émission musicale culte, née sur Canal+. Tout au long de deux soirées spéciales, les artistes incontournables de l'époque mais aussi les talents d'aujourd'hui reprennent les tubes qui ont fait danser des générations au cours des années 1980, 1990 et 2000. Parmi les ...

19.55 : Disparue



Série avec François-Xavier Demaison, Pierre-François Martin-Laval…
Lyon, 21 juin. Accompagné de son grand frère Thomas et de sa cousine, Chrys, Léa, tout juste 17 ans, part rejoindre des amis à un concert donné dans le parc de parc de la Tête d'or pour la Fête de la musique. Sur place, l'adolescente retrouve son petit copain, Romain. Mais au matin, Léa n'est toujours pas rentrée. Folle d'inquiétude, sa mère, Florence, signale sa disparition à la police.

19.50 : Le monde de Jamy



Culture Infos / France 2015
Jamy se rend d'abord dans le massif du Mont-Blanc. Il accompagne des géologues en mission pour surveiller les parois du célèbre pic des Drus qui menacent de s'effondrer à cause du réchauffement climatique. Puis il découvre la cordillère des Andes, en Bolivie, où des millions de personnes vivent à plus de 4 000 mètres d'altitude. L'écologue Fabien Anthelme lui fait découvrir la faune - les vigognes - et la flore unique près du mont Sajama. Son voyage s'achève en Patagonie...

20.00 : La guerre des graines



DOCUMENTAIRE - France (2014) - 1 saison
Face à l'éventuel contrôle des semences agricoles qui pourrait toucher les agriculteurs européens, cinq multinationales, qui possèdent la moitié de ce marché, s'organisent pour devenir propriétaire des graines. L'enjeu est de taille puisqu'il concerne notre indépendance alimentaire. Une mobilisation se forme notamment autour de Vandana Shiva, une scientifique et militante indienne, qui symbolise la lutte pour la liberté des graines.

HORAIRES DES PRIÈRES

ANNABA					
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha	
04:13	12:28	16:11	19:13	20:38	

CONSTANTINE					
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha	
04:19	12:32	16:15	19:17	20:41	

ALGER					
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha	
04:32	12:46	16:30	19:32	20:56	

OUARGLA					
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha	
04:36	12:37	16:16	19:16	20:34	

CHLEF					
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha	
04:40	12:53	16:36	19:38	21:01	

MOSTAGANEM					
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha	
04:46	12:58	16:41	19:43	21:06	

ORAN					
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha	
04:50	13:01	16:44	19:45	21:08	

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5152 - MERCREDI 3 RADJAB 1436

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	max	min
Alger	32°	15°
Oran	23°	14°
Constantine	29°	10°
Ouargla	35°	15°

LE CAPITAL HUMAIN, VALEUR SÛRE DE TOUTE ENTREPRISE

«FORMER VITE, PLUS ET MIEUX», LE NOUVEAU DÉFI DE SONATRACH ET SONELGAZ

L'Algérie mise beaucoup sur la formation dans l'industrie pétrolière, à l'instar de nombreux autres pays producteurs à travers le monde. Mais le véritable défi auquel ils sont tous confrontés, c'est une formation de qualité et dans des délais réduits.

Le défi est donc de «former vite et mieux» dans le domaine de l'industrie pétrolière pour faire face ou, encore mieux, éviter une crise énergétique que le monde entier appréhende. «Les sociétés pétrolières doivent aujourd'hui apporter la réponse aux besoins nouveaux avec une augmentation de la demande. En Algérie, cette problématique se pose également pour le premier groupe pétrolier d'Afrique, à savoir Sonatrach. L'objectif de la formation s'impose avec force à Sonatrach», selon le dernier numéro de la revue algérienne Oil & Gas Business.

Pour ce faire, le groupe a déjà fixé ses objectifs. Pour 2015 et 2016, divers programmes ont été initiés. «Des formations qualifiantes en priorité pour encadrer et préparer les 8 000 ingénieurs et techniciens sélectionnés récemment et qui seront en poste à l'horizon 2016», est-il indiqué dans la revue. «Le groupe pétrolier et premier employeur en Algérie veut désormais gagner la bataille. Enjeu, le développement du groupe à travers ses principales activités dont celle de l'amont pétrolier, le cœur des métiers pour Sonatrach et ses différentes filiales». Selon Younes Heguehoug, directeur exécutif chargé des ressources humaines à Sonatrach, les statistiques du groupe sont éloquentes : près de 300 spécialités sont répertoriées dans les filières et sous-filières de Sonatrach.



A cela, il faut ajouter la revalorisation des métiers, particulièrement ceux qui relèvent de la production, de l'engineering, du forage, de la pétrochimie et du raffinage. Un socle fort pour développer les innombrables activités de Sonatrach, estime-t-on.

Mais la formation passe d'abord par la mise en place d'infrastructures devant accueillir les ressources humaines à former. Pour ce faire, Sonatrach compte plusieurs instituts de formation spécialisés, le plus connu étant l'Institut Algérien du Pétrole (IAP) qui dispose de trois écoles, la première à Boumerdès, la seconde à Skikda et la troisième à Arzew.

Les plans de formation sont renforcés par de multiples partenariats avec les Universités et des opérateurs internationaux comme l'IFP, afin de répondre efficacement aux besoins identifiés.

De son côté, Sonelgaz, par le biais de son cœur engineering, développe et amplifie ses recrutements au rythme des chantiers du groupe, estimés à environ 1 600 pour les années 2015 et 2016. «Mais cette effervescence ne s'arrête pas là. De très nombreux centres de formations ou projets associés sont activés, mis à jour, mis en chantier, par les différents acteurs du secteur de l'énergie, publics et privés», estime-t-on.

Le groupe Sonatrach a sa stratégie de formation pour laquelle il vise, à court terme, «à opérer un recentrage sur les fonctions cœur de métier, en consacrant une place prépondérante au personnel exerçant dans ces fonctions à hauteur de 80 %. Le plan de formation qui est mis en œuvre va, sans nul doute, concourir à l'atteinte cet objectif», selon le directeur exécutif chargé des ressources humaines à Sonatrach.

La formation, que ce soit à Sonatrach, Sonelgaz, ou dans tout autre domaine, est la clé de la pérennité de toute entreprise. L'élément humain, sa formation et son bien-être sont les garants de la réussite de toute société qui veut aller de l'avant. «Investir dans le capital humain est le cœur de toute stratégie qui vise l'indépendance», lit-on dans la revue. Mais d'une façon générale, exception faite des grands groupes qui ont de grands challenges à relever et d'une poignée de sociétés, combien sont-elles ces entreprises algériennes qui reconnaissent la valeur du capital humain, qui veillent à sa formation, à sa mise à niveau ?

Tania Gacem

Publicité

